

DÉTECTIVE

A fond de cale!...



(Photo prise par le correspondant de «Déctive» au cours de la dernière traversée du *La Martinère*)

Remords surgi d'un passé indigne, angoisse d'un avenir effroyable et irrémédiablement gâché... Quelle vision intérieure fixe la pensée de ce forçat sorti pour quelques instants de la cage ?

(En pages 8 et 9: le reportage illustré de Luc Dornain sur le dernier envoi de forçats en Guyane.)

PARTOUT

LE NUMÉRO 2

PARTOUT

La protection de l'enfance

Il y aura bientôt un an que fut créé sur l'initiative du préfet de police un organisme destiné à renforcer la protection de l'enfance malheureuse.

De juin 1930 à avril 1931, on a pu apprécier la valeur de cette initiative, l'utilité et les résultats obtenus par « la brigade spéciale de la déchéance paternelle » ; telle est la dénomination du corps de la police judiciaire, composé de dix inspecteurs, placés sous les ordres directs du brigadier Locci, sous le contrôle de M. le commissaire Priollet.

De plus en plus, on prend soin des pauvres gosses : c'est qu'il y avait tant à faire ! et l'œuvre à accomplir reste encore immense... mais à tout, il faut un commencement, et si, pendant des années, la Société avait méconnu toute cette partie cependant essentielle de son devoir, il est juste de reconnaître qu'elle essaie maintenant de réparer le temps perdu...

L'enfant malheureux présuppose des parents coupables ; on peut affirmer, dans la généralité des cas, ce principe ; c'est pourquoi toute la législation répressive, armée contre les innocentes victimes du malheur est à abolir... Substituer à la poigne cruelle la main ferme, mais bienveillante qui apaisera la souffrance morale et la douleur, protéger l'enfant contre les parents indignes, veiller sur lui ; là, réside l'impérieuse obligation de la Société.

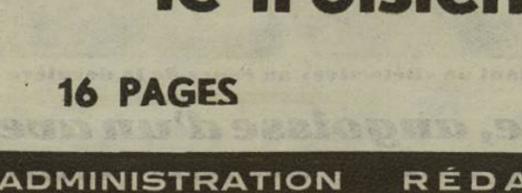
La brigade spéciale déploie une prodigieuse activité : Elle a procédé depuis dix mois à 1.280 enquêtes ; sur 730 enquêtes, sollicitées directement par le Parquet, 500 ont été terminées en huit jours...

Et après avoir cité la brigade des inspecteurs de la police judiciaire, il serait injuste de ne pas mentionner le « Service social », avec ses vingt assistantes, qui complètent si parfaitement l'ensemble de ce corps de fonctionnaires, tout dévoués à une œuvre passionnante.

M. le substitut Baffos, qui siège au tribunal des enfants, apporte dans son service une vigilance à laquelle il faut rendre hommage : tandis que, renseigné par la police judiciaire et par le Service social, il décide s'il y a lieu d'engager contre les parents une action en déchéance de la puissance paternelle, en même temps, il prend des mesures provisoires : le procès en déchéance peut durer assez longtemps ; le jugement étant susceptible d'appel, les parents indignes pourraient faire traîner l'affaire en longueur.

Le Parquet agit : pendant que se déroule l'instance, il prend soin des enfants et les place dans des œuvres d'assistance...

Ainsi se complète le système de protection des petits... L'heureuse initiative du préfet de police aura permis de mettre fin aux plus révoltants des actes de cruauté et aux plus émouvantes souffrances.



La mort d'Audibert

Quarante-huit heures après le jugement qui le déclarait innocent, M. Pierre Audibert, ancien rédacteur en chef de *La Gazette du Franc* décédait d'une crise cardiaque.

Sans vouloir interroger le destin, il est permis de penser que cette mort est la suite directe de la lourde épreuve que subissait, depuis deux ans, Pierre Audibert.

Il avait été incarcéré pendant dix mois et, au cours des audiences, il s'était défendu avec une énergie qui dut hâter sa fin. Il était fébrile ; un coup de sang lui montait soudain au visage... Il a tenu le coup jusqu'au résultat final ; et puis, le résultat atteint, son innocence proclamée, l'homme est tombé ; l'effort ultime avait épuisé toutes ses possibilités de résistance...

La Présidente n'ira pas en prison

On s'attendait, au Palais, à ce que Mme Hanau fut condamnée à une peine supérieure ; les pronostics variaient entre quatre et cinq ans de prison.

Le jugement qui l'a condamnée à deux ans a battu le record de longueur : 158 pages dactylographiées ; la lecture en a duré 2 h. 45.

Mme Hanau n'a pas accepté la décision de la 11^e Chambre ; elle a fait appel ; il semble d'ailleurs, en examinant les motifs de jugement, que le tribunal ait cru que cette condamnation supprimait pour Mme Hanau toute détention ultérieure, en la faisant bénéficier de la réduction du quart de la peine.

Mais ce bénéfice, par une inégalité de traitement tout à fait injuste, n'est pas acquis aux femmes, détenues à Saint-Lazare, cette prison n'étant pas cellulaire...

Ainsi, Mme Hanau devrait, en principe, subir encore 6 mois de prison, puisque sa détention préventive a duré un an et demi. Mais on peut affirmer qu'elle ne retournera plus jamais dans un établissement pénitentiaire.

"Névrosés de la gloire"

A propos de la mort tragique de Blanche Dufrene, que nous avons eu l'occasion de rappeler, on nous signale que l'état de neurasthénie dans lequel elle se trouvait, provenait, à la fois, du surmenage auquel elle s'était astreinte au Théâtre aux Armées et du profond chagrin que lui avaient causé les blessures éprouvées par deux de ses frères, soldats au front. Que justice soit donc rendue à cette grande artiste qui, avant d'être malade, aimait et défendit le théâtre avec une noble passion.

Syndicat de "Tueurs"

New-York : On se rappelle le terrible drame de Los Angeles où une jeune femme avait été trouvée dans son lit aux côtés de son bébé de 18 mois, la poitrine trouée d'une balle de fusil. Elle avait été tuée sur l'ordre de son mari qui s'était adressé à un « tueur ».

A New-York on peut faire tuer un homme pour 1.000 dollars ; un « tueur », à Chicago coûte moins cher.

Un simple savetier, Michael Sandella, se mourant dans un hôpital de New-York, le crâne fracturé, vient de faire de curieuses déclarations à la police.

Il assure qu'il existe à New-York un « Syndicat de tueurs ». Les prix varient de 150 dollars pour un « châtiment », à 1.000 dollars pour un assassinat.

A la tête de ce syndicat se trouvaient trois jeunes gens de 19 à 20 ans. Tous les trois ont été arrêtés pendant le « châtiment », payé qu'ils infligeaient à Sandella.

Les cris désespérés de la victime attirèrent l'attention d'un voisin qui alerta la police.

L'un deux raconta qu'ils avaient été loués pour 1.000 dollars par un inconnu comme « tueurs », du savetier.

Les « tueurs » se trouvent maintenant en prison.

La présentation de ce numéro est de Pierre Lagarrigue

EST SENSATIONNEL

Achetez samedi prochain le troisième numéro

16 PAGES

1 FRANC

DÉTECTIVE

ADMINISTRATION
PARIS (VI) - 3, RUE DE GRENELLE - PARIS (VI)
TÉLÉPHONE LITTRÉ 62-71
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS
COMPTES CHEQUE POSTAL N° 1298-37

RÉDACTION
DIRECTEUR :
GEORGES KESSEL

ABONNEMENTS
FRANCE ET COLONIES..... 1 an 65,» 6 mois 35,»
ÉTRANGER (TARIF A) 85,» 45,»
ÉTRANGER (TARIF B) 100,» 55,»

DÉTECTIVE

LA BÊTE

Auxerre (de notre envoyé spécial).

Le commissaire de police Frische, se rejeta dans son fauteuil et ferma les yeux. Maintenant que sa voix s'était tue, il semblait que le silence tombât dans la pièce, goutte à goutte comme mesuré par l'eau fuyant d'une gorgouille voisine. Robert Péchenot, gauchement assis sur une chaise de paille, les mains embarrassées par son chapeau, regardait, fixait avec angoisse, l'homme qui personnifiait pour lui la justice redoutable, en marche vers la vérité. Il se sentait pourtant tranquille au fond de la nuit où il s'était réfugié et au milieu de la trame des circonstances que, araignée patiente, il avait tissée en prévision d'une accusation possible. Le moment qu'il redoutait était venu et, seul, n'ayant pour plaider en sa faveur que le crédit que l'on pouvait accorder à ses 17 ans, il se sentait mal à l'aise, lorsque répétant ses mensonges, il devinait sur lui, le regard plein d'acuité du commissaire Frische essayant de pressentir l'indice qui le mènerait au but.

Depuis plusieurs heures, c'était un véritable duel qui était engagé entre les deux hommes. Péchenot, arrêté à Joigny, à quelques kilomètres d'Auxerre, au moment même où il rasait un client chez le coiffeur qui l'employait, s'était laissé conduire sans difficulté au commissariat. Mais à peine y était-il entré qu'il avait redressé sa petite taille :

— Que me veut-on ?
Sa figure pleine, de garçon bien nourri était plus pâle que d'habitude et un tic nerveux avait crispé sa bouche. Il semblait qu'en entrant dans le poste, il avait pris conscience de sa situation et de se voir entre deux inspecteurs de la police mobile il ressentit un frisson désagréable. On répondit avec la courtoisie que l'on doit à un témoin :

— Nous ne désirons que des explications sur des points de détail.
Mais ces explications duraient depuis des heures. On lui avait posé dix fois, sous une forme différente la même question. Il était servi par une mémoire très sûre et fournissait toujours la même réponse.

La foule cependant, s'était amassée devant le commissariat et de ses remous et de ses cris naissait une atmosphère pesante, une atmosphère de mort. Inspecteurs de la police mobile et de la Sûreté s'acharnaient contre l'obstination hautaine de Péchenot :

— Cessera-t-on ce supplice ? criait l'enfant, les bras croisés sur sa poitrine et défiant du

deux adversaires. Le secrétaire, avait lâché sa plume, il semblait perdu lui aussi dans une rêverie parallèle à celle de son patron. La voix de M. Frische, s'éleva soudain, pleine d'une douceur émolliente et donnant aux mots des inflexions caressantes comme des aveux :

— Permetts-moi donc, mon enfant, de résumer pour toi et pour moi toute cette affaire. J'éprouve beaucoup d'indulgence pour toi, car je pourrais être ton père et tu me parais si jeune, si plein de naïveté que si je m'écoutais j'ouvrirais la porte de ce bureau pour te donner la liberté après laquelle je devine bien que tu soupères. Mais il vaut mieux, pour cela, que tu t'en ailles lavé de tout soupçon, que personne ne puisse jamais rien te reprocher. Dis-moi donc ce qui peut t'aider à prouver ton innocence, nous contrôlerons tout et enfin tranquille avec toi-même et avec la justice tu pourras continuer la vie honnête et laborieuse que tu as menée jusqu'à présent.

« Même si tu étais coupable d'une légèreté de gamin il vaudrait mieux me la dire. Tu n'as que 17 ans. C'est donc le tribunal pour enfants qui s'occuperait de toi. Tu ne risques à peu près rien.

« Tes parents sont épiciers à Auxerre. Ils n'ont que toi comme fils. Ils t'aiment beaucoup, m'a-t-on dit, et t'ont même un peu trop gâté. Tu étais la satisfaction de leurs vieux jours et ils pensaient que dans quelques années, ils pourraient t'acheter un magasin et vivre près de toi et de leurs petits-enfants.

« Tu as quitté l'école à quatorze ans. On m'a dit que tu n'étais pas un brillant élève. Tu étais distrait, préoccupé de choses étrangères aux cours que l'on te faisait. Je veux te parler, ai-je dit, comme un père pourrait le faire. De toi à moi, ne peux-tu me dire si ton enfance n'a pas été souillée par un vice, excusable, mais dangereux ? Non ? Oui ? Bon. Continuons. Tu as appris l'art de la coiffure à Auxerre, puis tu l'as exercé à Joigny. Tu revenais d'ailleurs toutes les semaines, voir tes parents. Tes amis disent que tu avais la bourse facilement ouverte et j'ai trouvé un chauffeur de taxi qui m'a dit que tu donnais de bons pourboires. C'était ton droit, car cet argent que tu dépensais, c'était celui que tu avais gagné, j'en suis sûr ? Il y a enfin cette fâcheuse histoire.

« Tu connais la famille Rasser ? Le père est un honnête ouvrier qui a eu quatre filles, dont l'aînée a onze ans. C'est un travailleur honnête comme toi, comme ton père, et il aime ses enfants comme ton père peut t'aimer.

« Il y a trois jours, la petite Marcelle 8 ans, et sa sœur Hélène 10 ans, étaient parties vers midi trente pour aller à l'école. Il faisait beau et chaud. Ces journées printanières sont agréables pour les enfants qui veulent jouer et pour les amoureux. Elles ont traversé le pont biais, ont suivi l'avenue Yver, et comme Marcelle s'amusait en route, qu'elle cueillait des fleurs, s'attardait aux devantures, Hélène plus sérieuse et qui craignait d'arriver en retard la quitta sans se douter que son départ livrait sa sœur à un cruel destin.

« Un jeune homme est arrivé, un jeune homme comme toi Robert. Il avait ton âge, ta



Devant la maison de campagne, la foule attend la sortie de Péchenot.



La victime Marcelle Rasser.



En marche vers le lieu du crime.

corpulence et une bicyclette qui ressemblait à la tienne. Il a offert des bonbons et une promenade à l'enfant qui était très nerveuse, la peur la clouait sur place et elle ne pouvait répondre. Le jeune homme l'a enlevée dans ses bras, l'a assise sur le cadre de sa bicyclette et ils sont partis ainsi pour une randonnée funèbre.

« On les a vus un peu partout, à la promenade de l'Arbré-Sec notamment et écoute bien, Robert, on t'a vu, toi aussi, aux environs de Jonches, où tes parents possèdent une propriété et où ce jour-là ton père travaillait dans sa vigne. On t'a vu toi aussi avec une bicyclette et tu avais sur le cadre de cette bicyclette, toi aussi, une enfant de 7 à 8 ans. Un ami de ta famille, M. Brouilly, t'a vu. Il t'a demandé :

« — Tu les prends bien jeunes ? C'est pour te marier ?

« Tu as bredouillé. Ce que voyant, il a insisté :

« — C'est une parente ?

« — Oui, une cousine.

« — Du côté de ta mère, alors ? a questionné M. Brouilly.

« — Justement.

« Ta tante aussi, Mme Péchenot, t'a aperçu.

Louveteau craintif quand il est pris, le jeune Péchenot baisse la tête.

Elle l'a dit au garde, M. Liéard, qui m'a prévenu. Enfin, on a trouvé sur toi, une chemise et cette chemise portait des traces de sang. Je te demande de m'expliquer simplement comment pouvaient se produire de pareilles coïncidences, alors que le cadavre de Marcelle Rasser a été trouvé dans une mare. »

Le Taciturne, sortit de son silence. L'ombre avait tout envahi et il se sentait davantage en sécurité. Sa voix s'éleva un peu tremblante, mais ferme encore. Il n'y avait plus cependant d'accent de révolte. Le commissaire marqua un point :

« C'est très simple. Je passais sur la route, quand un enfant que je ne connaissais pas, m'a demandée de la conduire dans un champ où elle allait couper de l'herbe. Je l'ai mise sur ma bicyclette et nous sommes partis. Quant aux taches de sang de ma chemise, je suis jeune et la chair est faible. J'ai connu dans une maison close d'Auxerre, une femme qui me plaisait... »

« Mais, dit M. Frische, la petite Cornuchet a raconté qu'une fois tu l'avais amenée dans la maison de campagne de tes parents et que... »

« C'est faux.

L'affirmation était molle. Le commissaire sortit un instant. Le secrétaire fit de la lumière et quand le magistrat revint, l'ultime assaut eut lieu, émouvant comme la dernière phase d'un duel.

« Je viens de voir ton père. Le pauvre homme pleure et m'a chargé de te dire qu'il fallait raconter tout ce que tu sais. Je ne pouvais pas te le laisser voir, mais il entrera après. Ta pauvre mère est désolée. Si tu as quelques bons sentiments, il faut les montrer. Raconte. Tu ne risques presque rien. C'est le tribunal pour enfants et tu pourras te refaire une vie... »

Le jeune homme secoua la tête :

« Pas à Auxerre.

Le commissaire cacha le frémissement intérieur qui venait de le secouer :

« Non. Pas à Auxerre. Mais tu peux t'engager dans l'armée.

« J'aimerais l'artillerie coloniale.

« Tu iras dans l'artillerie coloniale. Mais il faut dire toute la vérité.

« Mais à vous, seulement ?

« Oui ! Je fais sortir mon secrétaire.

Et la confession commença. Le misérable raconta comment il avait enlevé la petite, comment après avoir sauvagement abusé d'elle, au pied d'un sapin il l'avait tuée dans un dernier spasme. Il dit ses allées et venues impatientes en attendant le départ de son père qui travaillait dans la vigne voisine, comment il avait pris des sacs dans un local attenant à l'habitation, pour en envelopper le corps encore chaud de Marcelle. Cette dernière avait été portée par lui jusqu'à une mare peu éloignée où il l'avait jetée, enfin débarrassé et l'esprit tranquille.

« Tu as étouffé ta victime ?

« Je l'ai étranglée.

Le secrétaire rentra. Robert Péchenot vit bien qu'il était pris. Il lui fallut répéter son histoire. Il osa cependant demander encore :

« C'est devant le tribunal pour enfants que je passerai ?

« Bah ! dit le commissaire, que ce soit devant le tribunal ou la Cour d'Assises qu'est-ce que cela peut te faire maintenant ?

La foule sortie des usines, poussait à nouveau des cris de mort. Le crépuscule s'attardait et ressemblait à la naissance d'un jour livide.

« Veux-tu une cigarette ? demanda un inspecteur.

« Bon, dit un agent, qu'il la savoure. C'est l'avant-dernière.

G. ROUGERIE.



Comme un loup affamé l'enfant vicieux cherche sa proie...

regard ses interlocuteurs. Il frappait du pied, comme cédant à une indignation légitime :

— Bourreaux !

Mais la meute le harcelait sans cesse ; les questions pleuvaient :

— Ou étais-tu à quatre heures ? Et à cinq ?

— Suis-je donc coupable ?

— On te dira ça après. Réponds.

Il tenait tête, mais ses yeux se cernaient. Bête traquée il haletait et frémissait dans la ronde infernale de l'interrogatoire policier.

Brusquement tout s'était arrêté. Encore étourdi on l'avait fait entrer dans un bureau à l'air sévère et le commissaire Frische lui avait demandé :

— Que vas-tu me dire ?

La question était plutôt bienveillante et l'homme le considérait avec indulgence. La voix grave berçait le coupable et lui faisait du bien après la brusquerie des autres. Il avait néanmoins menti toujours en défiance.

Et maintenant le silence était tombé, la foule s'était tue. L'obscurité pleine d'une quiétude rassurante entraînait par vagues successives dans le bureau et noyait d'ombre les



La mare où fut découvert le cadavre de la petite Marcelle.

PRISON

Moscou 1931 (de notre envoyé spécial.)

NOTRE autres curiosités, on m'a offert de me montrer un type nouveau de prison de la Russie Nouvelle. Cela se passait à Moscou, l'autre jour, et l'on me proposait de me conduire dans le laboratoire du châtement que l'on montre à tous les étrangers.

J'acceptai. Je dois avouer, pour être impartial, que le haut fonctionnaire qui était chargé de me piloter était un homme aimable et que la première vision que j'eus de la « Maison de travail forcé » (c'est le nom de la nouvelle prison), fut bien faite pour me surprendre.

On me fit pénétrer dans un dortoir spacieux, aux fenêtres larges et hautes. Une dizaine de lits de fer étaient rangés des deux côtés de la pièce. Face à l'entrée, au-dessus d'une étrange panoplie d'instruments de musique, une large banderole rouge clouée au mur portait cette inscription hospitalière : *Soyez les bienvenus*.

Les portraits de Lénine et de sa femme, encadrés de drapeaux rouges, étaient suspendus au-dessus de la banderole, cependant que l'autre partie du mur était tapissée d'affiches colorées, affiches utilisées dans les villes pour la diffusion des films policiers et qui toutes évoquaient la certitude du châtement.

Evidemment, rien dans ce trésor ne rappelait les artifices barbares dont les prisons occidentales se parent, comme d'un masque destiné à rendre la claustration plus impressionnante. L'homme qui me conduisait commença un long discours, pour me donner une idée de l'excellence de la réforme.

Vous ne voyez ici, évidemment, que la partie de la prison réservée aux détenus amendables, c'est-à-dire à ceux qui ont été condamnés pour des délits peu graves ou bien aux malfaiteurs professionnels qui, par leur conduite et leur travail, ont mérité une amélioration de leur sort.

Cette enclave, nous l'avons appelée la *Commune ouvrière des criminels*. Nous en avons créé une dans chaque prison. Les

détenus y font leur éducation politique et artistique ; ils y apprennent à choisir un travail « agréable » et productif. Ce sont eux qui ont décoré cette salle. Nous avons créé à leur intention un « soviét de culture », dont ils ont la libre disposition et qui organise des cours, des spectacles, des concerts et qui publie un journal. Ce soviét élit un tribunal littéraire qui décide du choix des romans et des pièces admis dans l'établissement... »

J'écoutais respectueusement, ébahi et un peu inquiet pour les écrivains dont les œuvres couraient le risque d'être condamnées par cette singulière cour de justice.

— Nous ne cherchons pas la punition et l'intimidation des criminels, poursuit mon interlocuteur d'un ton doctoral. Nous n'avons pas non plus pour but ce que vous appelez la *régénération morale par l'expiation*. Nous nous proposons seulement de défendre la société contre les criminels et de les placer dans des conditions telles qu'ils puissent ensuite retourner dans la société et y mener une vie normale.

« Voici quels sont nos châtements. La suprême mesure prévue par notre code est le *bannissement pour la vie*. L'individu banni est proclamé « ennemi des travailleurs » et privé du droit de cité. Viennent ensuite : la privation de liberté avec un isolement sévère, la privation de liberté sans isolement sévère, le travail forcé sans privation de liberté, la limitation des droits, la déportation avec domicile forcé, l'expulsion et l'interdiction de séjour.

— Avez-vous donc supprimé la peine de mort ? questionnai-je.

— Notre code pénal ignore la peine de mort. Nous l'avons abolie. Seulement l'additif A à l'article 13 des « Principes fondamentaux de la législation criminelle de l'U.R.S.S. » admet le remplacement du bannissement par l'exécution capitale, à titre provisoire pour la période de transition. Quand le tribunal ou le Guépéou décide d'appliquer au lieu de la « mesure suprême » prévue par le code, la peine de mort, les condamnés sont fusillés.



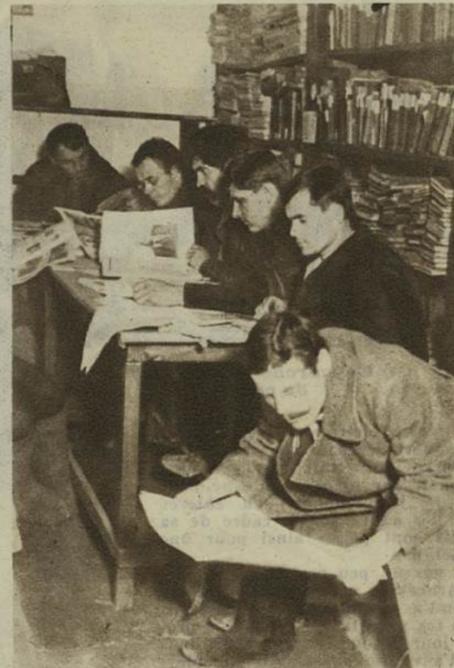
Dans ce dortoir de détenus on lit — ironie ou propagande ? — sous le portrait Lénine : « Soyez les bienvenus ! ».



Pendant une répétition de l'orchestre des prisonniers de Lefortov.



Des jeux et des journaux sont à la disposition des prisonniers pour les heures de loisir.



La rédaction du journal de prisonniers : « Notre parole »

— C'est-à-dire que l'on exécute quand même, en Russie, malgré les principes... Mon interlocuteur haussa les épaules.

Cette mesure provisoire nous est imposée par la survivance dans notre pays de quelques éléments corrompus par l'ancienne société. Nous fusillons les bandits dangereux, les fonctionnaires prévaricateurs, les faux monnayeurs, les individus coupables de sabotage, les conspirateurs contre-révolutionnaires, les spéculateurs, les accapareurs de la monnaie d'argent et les fermiers qui désorganisent nos services de ravitaillement ou se refusent à livrer leurs récoltes à l'État.

« Mais, reprit l'homme persuasif, nous ignorons le principe de la détention perpétuelle et de l'isolement du détenu. Nous punissons plus sévèrement les bourgeois et les petits bourgeois que les ouvriers. Nous classons les détenus selon leur origine sociale, la gravité de leur crime et leurs capacités.

« Nos établissements sont divisés en cinq catégories. Il existe : 1° les maisons de détention préventive ; 2° les maisons de correction et de travail où sont enfermés les criminels condamnés de six mois à un an, s'ils ne sont pas particulièrement dangereux ; 3° les colonies de travail, agricoles et industrielles, pour les criminels condamnés à cinq ans et moins, appartenant à la classe des travailleurs et qui ont commis leur crime par inconscience ou en raison de conditions matérielles difficiles ; 4° les isolateurs spéciaux où sont enfermés les criminels n'appartenant pas à la classe des travailleurs, et, partant, ennemis de notre société, ou les criminels particulièrement dangereux, même s'ils appartiennent à la classe ouvrière ; 5° les maisons de correction et de travail du type transitoire, comme celle où nous nous trouvons en ce moment ; elles sont destinées aux criminels qui, par leur conduite et leur travail, ont déjà montré leur aptitude à une vie régulière. Ils jouissent ici d'une liberté relative et notamment ils ont droit à un jour de congé hebdomadaire.

« D'ailleurs, les congés existent aussi dans les autres maisons de correction, à l'exception des isolateurs spéciaux. Tous les condamnés sont classés en trois catégories : appartiennent à la première ceux qui sont envoyés dans les isolateurs spéciaux ; la deuxième catégorie comprend les criminels professionnels et ceux d'origine bourgeoise qui ont commis leurs crimes, poussés par leurs vieilles habitudes ou leur intérêt de classe ; tous les autres sont classés dans la troisième catégorie. »

Mon interlocuteur m'explique ensuite dans le détail en quoi consiste le châtement. La première partie d'une peine se fait dans des sortes de maisons centrales et la seconde dans les maisons de correction plus douces... Les détenus des centrales ne disposent que d'un tiers de leur salaire et sont privés de congés. Les autres ont droit aux visites hebdomadaires de leurs parents. Ils disposent des trois quarts de leur salaire et chaque année ils ont droit à un congé qui varie de sept à quatorze jours. Une exception est faite en faveur des paysans condamnés, à qui il

est permis d'aller faire la moisson... Chaque journée est remplie par huit heures de travail. Les condamnés ont droit à la semaine anglaise. Ils peuvent employer la soirée à la lecture ou aux discussions politiques. Dans chaque dortoir, un élu des prisonniers le « *coullousnick* » distribue les journaux, les livres, organise les jeux, les spectacles et les discussions politiques et littéraires.

Tel est le résumé de la première visite que j'ai faite dans la *Commune des criminels* et au lavatory de Lefortov. Mon guide s'attendrissait sur le sort presque enviable que la révolution a faite à ses enfants criminels. Je lui demandai si ces mesures de réforme sont appliquées dans toutes les prisons soviétiques. Il se confondit de grandes protestations, destinées à le convaincre...

Le couloir de la mort

J'ai cependant appris le lendemain qu'un ancien prisonnier qu'il existe dans chacune des prisons provinciales de la Russie les « *Dopr* », un quartier que les condamnés connaissent sous le nom de *Couloir de la mort*. Cet homme était digne de foi. Il avait passé onze mois dans un couloir de la mort en Ukraine. Il me les décrivit de la façon suivante :

— Les cellules du couloir de la mort sont situées dans une cave humide et sombre. Les fenêtres y sont au niveau de la tête. Leurs grilles sont doublées d'un réseau fil de fer. Chacune des cellules n'est en principe destinée qu'à un détenu, mais elles contiennent chacune trois ou quatre. Pas de lits, pas de matelas. Aucune promenade. jour un silence de mort règne dans le couloir. On n'entend que les pas du survivant. L'animation commence au crépuscule. Une voiture noire arrive alors du Guépéou. Les prisonniers attendent, pris par l'angoisse.

« On frappe à la porte du couloir. surveillant tire un verrou. Un bruit de verrou retentit. La porte de la cellule s'ouvre. directeur cria :

— Un tel, avec toutes ses affaires. ville ! »

« Telle est la formule consacrée du bourreau. Elle ne trompe personne. Tous, bourgeois et prisonniers, savent qu'« en ville » veut dire — dans la cave du Guépéou, attend le bourreau, le revolver d'ordonnance en main. Pourquoi le condamné doit-il prendre avec lui pour ce dernier voyage ses hardes ? Est-ce par une raison d'hygiène suprême ? Jusqu'au dernier moment jusqu'au défilé fatal de la gâchette, derrière le dos du malheureux, rien ne doit rappeler cette « survivance de barbarie bourgeoise » — ignorée officiellement, — peine de mort.

« Et puis les hardes, — autre survivance — appartiennent au bourreau.

« Arrivés dans la cave du Guépéou, les condamnés sont déshabillés complètement. Dans la cour, on met en marche les moteurs de plusieurs camions, afin que soient pas entendus les coups de feu... « Le bourreau tire dans la nuque. »

SOVIÉTIQUE

ne suffit. La République des Soviets ne pille pas le plomb et la poudre. Les cares sont chargés sur le camion qui les transporte en dehors de la ville où ils sont entassés dans une fosse commune.

On n'informe pas les parents. A la prière, on leur dit seulement qu'un tel « a été le « Dopr » pour le Guépéou ». Soudain les mères ne pouvant ou ne voulant croire que leur fils est fusillé reviennent pendant des semaines demander de nouvelles. On ne leur dit rien. La sentence n'est d'ailleurs publiée que dans des cas et seulement après l'exécution. C'est ainsi que, en fait, la peine de mort n'est pas appliquée par le code est toujours l'arme suprême de la justice soviétique ».

Ainsi parla l'ancien prisonnier. Peu de jours après, un ancien tchékiste me confia ce récit.

— A quoi bon, me dit-il, les exécutions publiques, le battement de tambour, la lecture du verdict, le bourreau en bonnet et robe rouges, les dernières volontés du condamné, les prêtres ? Pourquoi créer cette mise en scène qui permet au minel de mourir « en beauté » ? Cela sert qu'à l'encourager, cela lui permet de prendre des poses héroïques, de « crâner ». Rien est plus difficile d'affronter une mort ignoble, seul, tout nu, dans une cave froide et sombre, devant deux ou trois agents du Guépéou pressés d'en finir !

Les cloîtrés.

J'ai pu apprendre par la suite que si certaines réformes sont véritablement appliquées dans certaines prisons modèles, elles sont encore loin d'être généralisées. D'anciens prisonniers et même certains fonctionnaires des Soviets m'ont affirmé que dans la plupart des prisons, rien n'est

changé depuis « la maison des morts » de Dostoïevski.

Les lits individuels n'existent nulle part. On dort sur les « nara » — sortes de tréteaux, où les prisonniers s'allongent l'un à côté de l'autre. Ceux qui ne trouvent pas de place couchent par terre. L'air est irrespirable. On ne laisse pas sortir les prisonniers pour aller satisfaire des besoins naturels. C'est la célèbre « Parache » qui sert, comme il y a cent ans : un grand baril, placé dans un coin du dortoir et qu'on vide deux fois par jour. Il exhale une puanteur épouvantable. Aucun autre meuble que les tréteaux et cette « Parache ».

Les détenus sont couverts de vermine. Des myriades de punaises pullulent dans les tréteaux et dans les murs. Souvent on peut voir des prisonniers tout nus, un sac sur les épaules ou un morceau d'étoffe autour des reins. C'est « la chpanka », — où les « Indiens », qui ont perdu tous leurs vêtements au jeu. Ils sont sous la coupe des « Ourkas » ou des « Ivans », — voleurs célèbres, ou assassins, qui s'imposent à la masse par leur force physique et leurs exploits.

On m'a raconté l'existence des « nouveaux » détenus. Quand un nouveau détenu arrive dans un « Dopr », on le met en observation pendant quinze jours. On l'enferme d'abord dans « la ménagerie », — pièce de quinze mètres carrés où des centaines de prisonniers sont entassés dans une épaisse fumée de gros tabac. Il y reste deux ou trois jours. Ensuite, mêlé aux autres prisonniers, il est conduit au bain de vapeur obligatoire. Là, dans une petite pièce destinée à quinze personnes, on fait entrer cinquante prisonniers tandis que cinquante autres attendent dehors, grelottant de froid si c'est en hiver. On se bat pour les baquets, pour l'eau tiède, on essaie de se laver.

Ensuite, « le nouveau » est conduit dans un des dortoirs où les « Ivans — c'est-à-dire les « auxiliaires » du baigneur — le prennent sous leur coupe et lui apprennent, à leur façon, le règlement du baigneur.

Par exemple, il y a la parodie de la condamnation à mort.

Une heure après son arrivée, le nouveau condamné s'entend appeler par le gardien : — Un tel, avec toutes les affaires, en ville !

Terrifié, il ramasse à la hâte ses hardes, dans le silence impressionnant de l'assistance. Il sort. Une minute après, l'« Ivan » crie :

— Un tel, avec toutes les affaires..... sur la Parache !

L'assemblée éclate de rire.

Le nouveau doit ensuite « hurler à la lune », « faire du vélo », et enfin embrasser l'« Ivan » à certains endroits pour faire acte de soumission.

Après quinze jours d'observation, le nouveau venu est envoyé dans le quartier des condamnés. S'il a de l'argent, il peut s'entendre avec le « staroste », — le représentant des détenus devant l'administration — pour avoir une place plus ou moins convenable sur les « nara » et une ration supplémentaire.

Comme dans toutes les prisons du monde, les règlements ne sont pas toujours appliqués dans les prisons soviétiques. Le travail y fait parfois défaut, aussi les condamnés sont-ils employés aux travaux publics. En Sibérie, m'affirmait-on, ces travaux sont exécutés ni moins sévèrement, ni moins durement que sous l'ancien régime.

Un Arménien qui avait travaillé pendant l'hiver 1929 dans les forêts de la province d'Arkhangelsk, près de l'Océan Glacial, me disait :

« — Nous avons marché 400 kilomètres à pied, en hiver. Nous dormions dans des étables, où nous étions entassés les uns sur les autres. Le matin, on nous donnait un hareng et 500 grammes de pain noir. Plusieurs dizaines de prisonniers moururent en route. On laissa leur cadavre sur la neige jusqu'au printemps. Arrivés à destination, on nous enferma dans des baraquements entourés de barbelés. A quatre heures du matin, quand il faisait encore noir, on nous réveillait à coups de bâton pour aller travailler à quinze kilomètres du camp. Comme nourriture, on nous donnait une espèce de soupe infâme avec du poisson pourri.

« Tous les jours il y avait des morts, — condamnés morts de froid ou de maladie.

« De nombreux prisonniers s'évadaient. Mais généralement, ils étaient tués par les paysans ou fusillés par les gardiens », quand leur capture s'avérait difficile ».

J'ai obtenu des détails sur les sections de culture et d'éducation existant dans les « Maisons de travail forcé ». Elles publient des journaux où, fait unique dans les geôles du monde, on peut lire des critiques ayant trait au fonctionnement de la justice soviétique ! Chose curieuse, à la tête de ces institutions, sont généralement placés d'anciens fonctionnaires condamnés pour prévarication ou pour concussion. Ils organisent dans les geôles, les jours de fêtes révolutionnaires, de grandes manifestations loyalistes...

Est-il vrai que certains jours, ces prisonniers remercient leurs geôliers, adressant des ordres du jour de félicitations à la Direction des services pénitentiers de la République, pour les louer de la façon parfaite dont sont rééduqués les voleurs et les bandits ? En tout cas, sans doute est-il préférable, en Russie Soviétique, comme ailleurs, de ne jamais connaître ce genre de paradis...

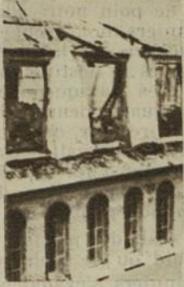
Vassili CHEBANOV.

Au travail: un prisonnier file à l'aide d'un rouet primitif.



FAITS DIVERS

Film hebdomadaire, par M. Lecoq



Après l'incendie.

Lundi Le hasard voulut que notre collaborateur Paul Bringuier, noctambule impénitent, aperçût les flammes de l'avenue de Wagram, où il passait, et donna l'alarme. Le feu avait pris, rue Guyot, dans le bâtiment qui abrite trois des centraux téléphoniques les plus importants de Paris : Carnot, Galvani et Wagram. Une minute et demie après l'avertissement sauveur, les pompiers étaient sur les lieux. On ne redira jamais assez l'héroïsme de ces braves gens, qui nuit et jour veillent sur notre sécurité. Deux heures d'efforts leur suffirent pour éteindre l'incendie. Ils avaient sauvé tout un quartier, car le feu menaçait les habitations voisines et de gagner rapidement de proche en proche, à cause du voisinage d'une scirie électrique et d'un important chantier de bois. Nul n'a pu dire comment le sinistre a pris naissance. Imprudence, malveillance : c'est à quoi, hélas ! il faut penser. Un de nos braves gardiens de la paix, M. Levassor, a été blessé en opérant un sauvetage : on lui doit une médaille bien gagnée. Mais de quel châtiement punira-t-on Marcel Boyer, un misérable, qui avait profité de la terreur panique que le feu avait provoquée pour cambrioler un immeuble abandonné ?



Langard.

Mardi Voici une histoire qui ne joue pas sur les seuls ressorts de la pitié, mais qui pose, en dehors même du cas poignant dont il s'agit un problème juridique. En 1906, Louis Langard était condamné à huit ans de travaux forcés pour coups ayant entraîné la mort sans intention de la donner. La victime ? Un rôdeur de barrière. Au bout de deux ans de bagnes, Langard réussissait à s'évader. Rattrapé dans un campement d'Indiens, il s'évadait une seconde fois. Mais ce n'était qu'à la troisième tentative, en 1910, qu'il réussissait à gagner la Guyane Hollandaise, l'asile. Là il se mariait avec une jeune Hollandaise, dont il avait une fille, et il achetait une petite maison. Mais, malgré son bonheur, le souvenir du pays le hantait. Jour par jour, il comptait les vingt ans de la prescription, qui, croyait-il, lui permettrait de revoir librement la terre de France. Vingt ans passèrent — une vie ! — et le 7 mars dernier, il s'embarquait pour le beau voyage de retour. Paramaribo, Fort-de-France et Le Havre... Il retrouvait sa sœur qu'il aimait, sa famille d'autrefois. Et c'est là que les gendarmes sont venus l'arrêter. N'interviendra-t-il pas pour lui, malgré la loi de 1854, une mesure de pitié ?



La lutte contre le feu.

Mercredi Les pompiers et les agents de Paris ont été une fois de plus à l'honneur cette semaine. Au cours de l'incendie qui dévasta une maison de tissus rue d'Uzès, un de nos gardiens, M. Bougeon, sauva un locataire, l'amena à bon port, puis, épuisé par l'effort, tomba évanoui. Entre temps, des pompiers risquèrent une chute vertigineuse pour sauver un paralitique. Le feu fut enfin circonscrit, mais onze pompiers avaient été blessés. Donnons les noms de ces braves : sergents Beuret et Baquet, sapeurs Julien, Cardon, Poncet, Dauphin, Jean Bayen, Robert Tronchard, Trezieux, René Brotandeu, caporaux et caporaux-chefs Guignard et Chapalin. Leur mépris du danger mérite qu'on s'arrête à la réorganisation depuis longtemps préconisée pour ce corps d'élite. Quand les pompiers cesseront-ils d'être astreints à la discipline des soldats ; quand formeront-ils un corps franc, indépendant ; quand leur concédera-t-on les maigres avantages qu'ils sollicitent depuis tant d'années, avec l'agrément de leurs chefs, et qu'il n'est pas encore question de leur donner !...



Paulette Robida et Houyet.

Jedi M. Jean Houyet était millionnaire. C'est dans la vie un avantage qui n'est pas à dédaigner. L'héritage de ses parents, riches filateurs du Nord, l'avait mis en possession d'un revenu annuel de 325.000 francs. Il s'était payé une écurie de courses, quelques automobiles et de nombreuses maîtresses. Mais il en avait une qu'il aimait beaucoup. Mlle Robida, couturière, avait fait la connaissance du manufacturier à Tours et se laissa enlever par lui. Houyet était à ce moment point le millionnaire de filer le parfait amour. Mais s'il trompait sa fiancée à une autre jeune fille qui, de désespoir, se noya. Cela n'empêcha maîtresse, il exigeait d'elle la plus grande fidélité et voulait l'avoir à sa disposition comme son automobile. Les scènes violentes entre les deux amants se renouvelaient fréquemment. Un jour que le couple passait en voiture avenue de Saint-Ouen, Houyet, fou de colère et de jalousie, tua sa compagne fort proprement. Je regrette mon crime, a dit le millionnaire assassin. C'est vraiment trop commode. S'il suffisait d'invoquer la jalousie pour obtenir l'absolution de ses fautes, ce serait à désespérer de la justice.



Urban.

Vendredi Si l'on s'attachait à démonter les mobiles exacts des inattendues. C'est ainsi que, faute d'avoir tenu ses comptes, l'acrobate allemand Urban vient d'assassiner M. Schmoller, le propriétaire du Mercedes-Palace de Berlin. Urban rentrait d'une tournée triomphale en Amérique. Dans cet intervalle, il menait joyeuse vie. Berlin est une ville bien plus gaie, bien plus accueillante pour les fêtards et les noctambules que notre Paris 1931. Urban jetait les dollars par-dessus les tables des dancings et des bars. Il connut, au cours de ses nuits, une très belle jeune fille dont il s'éprit au point de la demander en mariage. Mais, lorsque le jour des fiançailles fut fixé, l'acrobate-prodiges s'aperçut avec désespoir qu'il ne lui restait plus rien de ses économies d'Amérique ! Allait-il renoncer à son bonheur ? Un soir, il entra dans le bureau de M. Schmoller, propriétaire du Mercedes-Palace, et lui demandait de l'argent. Pour toute réponse, M. Schmoller, qui était en train de faire sa caisse, se précipita sur le téléphone. Pris de panique, Urban braqua sur lui son revolver et l'abattit. Puis il s'enfuit, sans prendre un sou.



Julie Kiffert

Samedi Albert Guervin s'était marié en 1919 avec une de ses voisines, Mlle Julie Kiffert, domiciliée à Toulou, près de Nancy. Ce fut un mariage d'inclination. Le couple eut sept enfants dont l'aîné a dix ans. Ce qui n'empêcha pas Guervin, qui buvait un peu, de frapper sa femme. Le 13 mars 1930, Julie Kiffert quitta son mari devenu trop violent et se réfugia chez ses parents. Un jugement de séparation aux torts exclusifs du mari, fut rendu le 4 décembre dernier. Guervin avait quitté la localité et exerçait les métiers les plus divers. Il fut plongeur de restaurant à Metz et congédié. Sans argent, il essaya de toucher, à Pont-à-Mousson, des primes familiales auxquelles il n'avait cependant plus droit. Le percepteur refusa de les lui payer et Guervin se rendit à Toulou pour avoir un entretien avec sa femme et lui demander des explications. Des explications sur quoi ? Le procès était jugé et le mari avait perdu, il devait s'incliner. Guervin alla auparavant chez un coiffeur pour se faire raser. Le hasard voulut que sa femme passât à ce moment. Celle-ci, l'ayant aperçu, prit la fuite avec ses enfants. Le mari se lança derrière elle et, sortant un revolver de sa poche, fit feu par cinq fois. L'épouse reçut une balle dans le cœur.



L'hydrocyclette de Savard.

Dimanche Jour de Pâques : promenades à la campagne, longues randonnées, exploits sportifs. Je veux aujourd'hui consacrer ces quelques lignes à un fait divers sportif ; puissent-elles aider à la réparation d'une erreur doublée d'injustice. René Savard est un brave garçon à l'esprit ingénieux et au caractère bien trempé ; il est l'inventeur d'un hydrocyclette avec lequel il a réussi déjà de nombreux exploits. Il y a quelque temps l'idée lui vint de tenter, sur son appareil, le voyage de Paris à Londres. Mistinguett avait donné le départ ; deux étapes lui restaient encore à franchir : Calais-Folkestone et Folkestone-Londres. Il se trouvait ce jour-là en vue de la côte anglaise, quand une vedette vint stopper à proximité de lui, l'enleva en quelque sorte de son hydrocyclette, et de force le conduisit à Douvres où il fut jeté en prison. Je précise que tous ses papiers étaient en règle et qu'il avait toutes les autorisations requises. Après deux jours d'incarcération, on le renvoya sur Boulogne sans explication ni excuses. Entre temps, les autorités anglaises avaient démolé son hydrocyclette, et tout l'argent que Savard avait sur lui, une somme importante, avait disparu. Si pareil fait était arrivé à un Anglais en France, il y a longtemps qu'il eût obtenu réparation.

" Depuis 4 mois je suis vos cours et me sens complètement transformé physiquement et moralement. Je ne suis plus le même homme. La vie m'apparaît sous un jour tout nouveau. Je sais, maintenant, que grâce à vos conseils je réussirai. Je ne veux pas attendre plus longtemps pour vous crier toute ma reconnaissance. Vos cours devraient être obligatoires, le monde ne serait plus le même... "

B. M. (246)

Voici, entre mille, l'opinion d'un élève de l'

ÉCOLE INTERNATIONALE de DÉTECTIVES et de REPORTERS SPÉCIALISÉS

34, Rue La Bruyère. — PARIS-IX

Écrivez, dès aujourd'hui, E. I. D. 34, Rue La Bruyère, Paris, et vous recevrez gratuitement la brochure illustrée, le programme des COURS PAR CORRESPONDANCE et tous les renseignements sur les carrières de Détective, et de Reporter spécialisé qui vous assureront une vie large et indépendante, faite d'imprévu, de courage et d'initiative.

SIF

LA FEMME QUI A TUÉ

PAR FRITZ RECK-MALLECZEWEN
traduit de l'Allemand par Maurice REMON
LA NOUVELLE SOCIÉTÉ D'ÉDITION - 12 FR.

NOUVEAU COURS PRATIQUE d'Hypnotisme et de Suggestion L'INFLUENCE PERSONNELLE sur les autres et à distance par le Professeur R.-J. SIMARD

Un volume illustré franco recommandé 22 francs

TRAITE DE SORCELLERIE ET DE MAGIE PRATIQUE

Un fort volume illustré franco rec. 33 francs

Librairie ASTRA, 12, rue de Clichy, 17, PARIS (X)

CONCOURS

Cette Jolie Série de Casse-Noisettes Aluminium est à vous ! Pour faire connaître notre Marque, nous distribuons gratuitement, parmi les bonnes réponses, 5000 de ces Jolies SÉRIES

Il suffit d'indiquer le titre d'une Fable en remplaçant les traits par des lettres.

La P-u-l-aux o-uf- d'-r

Ce Concours est entièrement gratuit. Ecrivez en joignant enveloppe à votre adresse à MANUFACTURE, Serv. 55, R. Malebranche, Paris

POUR MAIGRIR

sans nuire à la santé ; pour rester jeune et mince ; pour avoir la taille fine, faites une cure avec Le Thé Mexicain du Dr Jawas et vous maigrirez sûrement et sans fatigue. Produit végétal. Renommé universel.

POUR RIRE et FAIRE RIRE

Demandez les catalogues Farves Attrapes, Surprises, pour Soirées et dîners, Histoires, Monologues, Prestidigitation, Physique, Magie, Librerie. — Envoi contre 2 fr. Se recommander du journal H. BILLY, 8, rue des Carmes, Paris. Maison fondée en 1808.

Jeunes Mamans, menacées de perdre votre poitrine de déesse. Vos bébés sevrés, vous avez des seins flasques ! Commencez, sans tarder, le traitement scientifique à la CREAM GIVRYL, merveilleuse découverte d'un pharmacien biologiste diplômé. Rien à absorber. Le pot : 30 fr. Traitement complet : 70 fr. Expédition franco contre mandat adressé aux LABORATOIRES GIVRYL, 16, rue Tolosane, TOULOUSE.

PÊCHEURS A LA LIGNE

C'est merveilleux ! grâce à l'ESSENCE IRKA vous ferez de belles prises. Convient à toutes pêches, tous appâts. Le flacon 13 fr. 50. P. S. P. S. I. N. I. C. E.

<p>POUR 57 fr.</p> <p>par mois pendant 12 mois et 2 versements de 50 fr.</p> <p>Au comptant 650 fr.</p> <p>EXCELLENT POSTE</p> <p>3 lampes</p> <p>fourni avec diffuseur luxe, accumulateur insulfatée, pile 90 volts, lampes Orion ou Philips.</p> <p>Tous nos appareils sont garantis. Ils reçoivent les postes européens. Leur audition est puissante et remarquable de pureté. Matériel de première marque.</p> <p>Ecrivez-nous en joignant cette annonce pour recevoir gratuitement nos catalogues et tous renseignements.</p> <p>La confiance de notre maison repose sur 30 années d'existence.</p> <p>ÉTABL^{IS} SOLÉA (Service 14) 33, Rue des Marais — PARIS (10^e)</p> <p>ouvert de 9 h. à midi et de 14 à 18 h. le samedi seulement. Le dimanche de 10 h. à midi</p>	<p>POUR 130 fr.</p> <p>par mois pendant 12 mois et 2 versements de 100 fr.</p> <p>Au comptant 1.500 fr.</p> <p>REMARQUABLE POSTE</p> <p>VALISE</p> <p>fourni avec accumulateur irréversible, pile 90 volts, lampes Orion et Philips.</p> <p>Ecrivez-nous en joignant cette annonce pour recevoir gratuitement nos catalogues et tous renseignements.</p> <p>La confiance de notre maison repose sur 30 années d'existence.</p> <p>ÉTABL^{IS} SOLÉA (Service 14) 33, Rue des Marais — PARIS (10^e)</p> <p>ouvert de 9 h. à midi et de 14 à 18 h. le samedi seulement. Le dimanche de 10 h. à midi</p>
--	--



Le château de Mayerling où, le 30 janvier 1889, l'archiduc Rudolf et Maria Vestchera furent trouvés morts.

II (1)

Il suffit de prononcer le nom de Gustave-Adolphe, pour évoquer immédiatement la guerre de Trente Ans, la personnalité de Richelieu et celle de Mazarin. Comme tant d'autres souverains de cette époque, Gustave-Adolphe, roi de Suède, rêvait de batailles, de conquêtes. Les succès de Wallenstein, cet aventurier de génie, dont personne n'a su retracer la vie prodigieuse et magnifique, l'empêchaient de dormir. Il fit la guerre aux Allemands, aux Polonais, aux Autrichiens et renoua les grandes traditions stratégiques de la guerre de mouvement. Il se vantait d'ailleurs d'être son propre généralissime.

Ce n'était pas une vaine affirmation. Il commandait lui-même ses troupes et prenait part aux batailles.

C'est au cours de l'une d'elles, près de Lutzen que le 6 novembre 1632, une balle ennemie le frappa en pleine poitrine. Il avait 38 ans. Son cadavre a été transporté à Stockholm. La veste qu'il portait au moment de sa mort est considérée comme une relique sacrée par tous les bons Suédois.

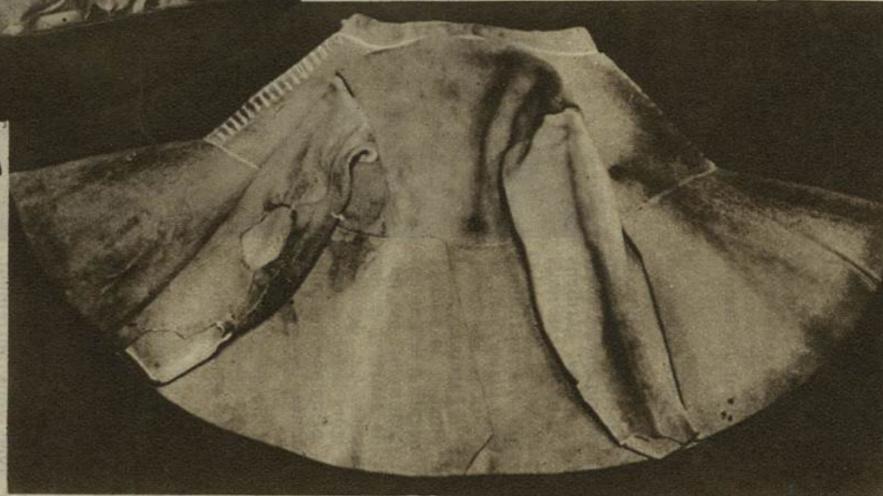
■ ■ ■

Il y a cinquante ans, le mouvement révolutionnaire faisait en Russie des progrès rapides. Mais il avait revêtu une forme particulière et n'entraînait dans son orbite que les centres industriels et la jeunesse libérale. Les terroristes, membres du parti "Narodnaya Volka" (Volonté du Peuple)

(1) Voir *Détective* n° 127.



La veste de l'archiduc Ferdinand dont l'assassinat, en 1914, déclencha la guerre mondiale.



La veste de Gustave-Adolphe, relique sacrée pour les Suédois.

espéraient faire capituler le tsar et son gouvernement au moyen d'actes de violence.

Au cours des années 1879 et 1880, les attentats devinrent très fréquents. Les terroristes visaient Alexandre II. Le célèbre "Comité Exécutif" du parti "Volonté du Peuple", auquel appartenait Sofia Perovsky, André Giliatoff, Mikhaïloff, Kilbachich et autres révolutionnaires dont les noms sont devenus historiques, avait cherché à maintes reprises à faire sauter, au moyen de bombes posées sous les rails, le train impérial. Les attentats de ce genre se succédèrent, à Moscou, à Odessa, à Alexandrovsk. Tous, ils manquèrent leur but.

Mais les terroristes refusèrent d'abandonner la partie et décidèrent d'organiser un attentat contre le tsar, durant le passage de ce dernier à travers la capitale. Le 13 mars 1881, Alexandre II fut tué, près du canal Catherine, au centre même de Pétersbourg. Le lanceur de la bombe, Grimvitsky fut lui-même tué par l'explosion.

Le procès des régicides fut un des plus sensationnels de l'histoire. Cinq terroristes : Sofia Perovsky, son fiancé André Giliatoff, le chimiste Kilbachich, puis Mikhaïloff et Kissakoff qui, lui aussi, avait lancé une

et sa maîtresse tués à coups de revolver.

On croit que Rudolf a tué sa bien-aimée et a mis fin à ses jours.

■ ■ ■

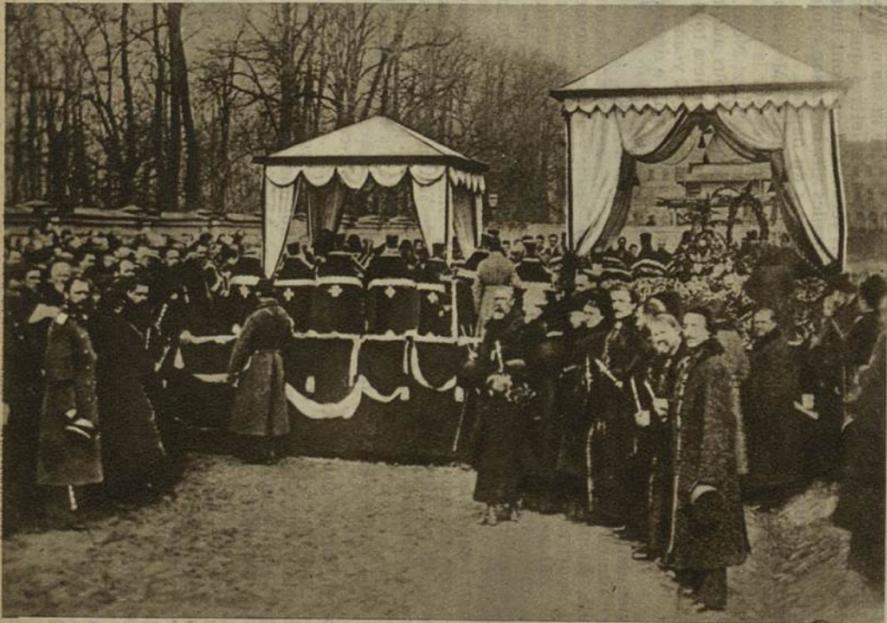
L'étincelle qui devait mettre le feu à l'Europe a jailli du revolver que le Serbe Princip a braqué sur un archiduc autrichien. C'était là, le "casus belli" que désirait tant l'Autriche contre la Serbie.

François-Ferdinand était un homme sévère, un type de soldat nationaliste. Il haïssait les Serbes et excitait son oncle contre eux.

A la fin de juin 1914, il fit en qualité d'inspecteur général de l'armée austro-hongroise, une visite à Serajevo. Il était accompagné de sa femme Sophie. Bien entendu, des policiers en uniforme et en civil le suivaient partout. Mais ces mesures de précaution manquèrent leur but. L'héritier du trône et son épouse furent assassinés à coups de revolver, alors qu'ils passaient en automobile dans une rue de la ville. L'uniforme que l'archiduc portait au moment de l'assassinat a été conservé à Vienne.

Tels sont les témoins muets des grandes tragédies historiques.

N. TASSIN.



Cérémonie commémorative à l'endroit même où fut tué le tsar Alexandre II.

Convaincus que, pour la recherche de la vérité, rien ne vaut la documentation directe, nous avons formé le projet d'obtenir pour un de nos rédacteurs l'autorisation d'accompagner le « La Martinière » dans sa dernière traversée. Nos grandes administrations n'ont pas encore compris le rôle bienfaisant de contrôle que la presse peut jouer ; l'autorisation officielle nous a donc été refusée par le Ministère des Colonies. « Détective » ne mériterait pas son nom s'il s'en était tenu là ; nous nous sommes passés de l'autorisation qu'on nous refusait : un de nos collaborateurs a pu faire à bord du « La Martinière », sans être signalé, tout le voyage de Saint-Martin-de-Ré à la Guyane. Ce qu'il a vu, il nous le dit dans ce premier article, et les documents photographiques que nous publions sont là pour attester, s'il en était besoin, l'authenticité de ce reportage, contre notre gré illicite.

(À bord du « La Martinière ».)

AL de mer. Cela a commencé, il y a deux jours avec la tempête. L'aide-cuisinier que je suis en voit son travail simplifié. Le bateau tangue, roule, pique du nez, mais avance tout de même. Les hommes de l'équipage estiment que le *La Martinière* tient bien le coup. Oui, mais la cargaison qu'il transporte le tient-elle aussi bien ? Les garde-chiourmes sont vraiment admirables d'endurance. Ici tout le monde est malade, mais ils assurent le service. Les forçats, même en cage, sont dangereux, m'a dit l'un d'eux, à qui, tout à l'heure, je dois apporter la bouteille de rhum qui lui permettra de résister victorieusement aux fatigues du voyage.

J'ai ouvert la porte précautionneusement, mais je n'ai pas le pied marin. J'ai glissé jusqu'au fond du couloir, où la cloison m'a imposé un arrêt brusque. J'ai tâté ma poche avec inquiétude, la bouteille était intacte. Une porte, un escalier, une autre porte.

D'échelle en échelle, je descends vers un abîme inconnu où brillent des quinquets. Le surveillant est un homme d'une quarantaine d'années, maigre à la mâchoire puissante. Il a pris la bouteille et boit à la régale. D'un claquement sec de la langue, il apprécie :

— Fameux.

Les autres viennent aussi :

— Il faut se « remonter », dit l'un.

L'alcool coule. Le même claquement de langue me fait sourire. Nous sommes amis maintenant. Le bateau tangue, roule toujours. Une brusque embardée nous projette sur le sol dont le contact est rude. Le hasard m'a fait glisser, près d'une des cages, à côté de l'escalier. Je ne bouge pas, un peu étourdi.

— Hé ! Luc, crie un gardien.

— Il est parti, dit un autre.

— Il a laissé la bouteille ?

— Oui.

Ils tiennent surtout à elle. Des minutes passent.

Je n'avais perçu tout d'abord, en entrant, que le bruit des vagues, se brisant contre la coque. Ce bruit, le bruit immense de la mer, nous avait, l'instant d'avant, obligés à crier pour nous entendre. Mais voici que dans cette colère qui hurle et rugit autour du bâtiment, je perçois d'autres bruits, une autre gamme, aux notes déchirantes quelquefois. Je me suis dressé, saisi d'une vague angoisse, en même temps qu'une odeur épouvantable m'atteignait, m'imprégnait de ses effluves répugnantes.

Le bague s'étendait devant moi, plein d'obscurité. J'y devinais cependant des taches plus sombres : les cages. Nuit dans la nuit, où grouillait des choses informes et d'où partaient des gémissements. Je collai mon visage aux barreaux, les yeux agrandis par la volonté de voir. Je m'aperçus ainsi que « cela » remuait. Avec l'accoutumance, je

— ... J'ai touché au fond du désespoir et, à Saint-Martin, l'idée du suicide est venue bien souvent me hanter. C'est dur, Monsieur, pour un homme qui n'a pas trente ans, de croire que désormais sa vie est finie, qu'il est muré vivant. Car, enfin, je suis dans un tombeau...

Et du geste, il me montra la cale sombre, percée seulement par la vive lueur des lampes placées entre les cages. Il répéta :

— ... Un tombeau.

Ses yeux cherchaient mes yeux pour bien me convaincre !...

— Si encore j'avais le sentiment que je puisse me rendre utile ! On ne me dit rien, mais mes camarades ont terriblement souffert. A Saint-Martin-de-Ré, les gardiens étaient brutaux et cruels. L'infirmerie ne nous était ouverte qu'à la veille de la mort. Le médecin, un ancien toubib des bataillons d'Afrique, ne soignait que les plaies, sans se préoccuper des autres affections. Le petit cimetière de la commune se garnira vite si l'on continue à procéder ainsi et la Société a vraiment une étrange conception de l'amendement des forçats si, sciemment ou par insouciance, elle permet de martyriser des hommes, fussent-ils criminels. Ces derniers y trouvent une excuse à leurs actes, et une raison de plus de haïr les principes au nom desquels on les a condamnés. Est-ce cela qu'on veut ?

Il s'était arrêté, épuisé. Je le vis ému, prêt à d'autres confidences :

— Regrettez-vous l'acte qui vous a amené ici ?

Il eut un geste las :

— C'est me demander si je regrette la liberté, l'air pur, le soleil. C'est me demander si je regrette la mer, si je songe quelquefois à mes maîtresses et si la pensée de la femme que j'aime par-dessus tout occupe mon esprit. Je suis jeune, je suis fort, vous voulez connaître ce que j'ai perdu ? Mais ne serait-ce, Monsieur, que l'impossibilité où je suis de causer avec vous autrement qu'à travers les barreaux de cette cage et de vous tendre la main, je souffrirais encore. Ajoutez-y les lettres que vous envoyez, que vous recevez et qui sont lues, toutes les mille brimades de la prison, jointes aux grosses brimades du bague...

— Vous êtes libre, Monsieur. Tout à l'heure vous remonterez sur le pont, vous circulerez comme vous voudrez. Nous, nous ne le pourrions plus jamais. Nous aurons d'abord le costume qui nous désignera toujours à l'attention des curieux, mais il y aura aussi le gardien, qui, ne l'oubliez pas, a droit de vie et de mort.

— Oh ! je sais bien, cette peine terrible nous l'avons méritée au regard des lois, mais je ne peux m'empêcher de penser quelquefois qu'il y a des hommes qui sont restés en France, qui jouissent de la fortune et de la considération publique et qui méritent plus le bague que certains d'entre nous. Notez bien que je ne parle pas des relégués, mais les forçats trop souvent sont les propres victimes de leurs passions. Et c'est une étrange impression, croyez-moi, que de sentir la porte du sépulcre refermée sur soi pour la vie.

Quelqu'un s'était approché de nous dans l'ombre.

— Qui est-ce ? demanda-t-il en me désignant.

— Un journaliste.

L'homme se nomma :

— André Bruneau.

La tempête faisait rage, nous aplatisant tour à tour contre les grilles où nous étions accrochés. Deux ou trois compagnons vinrent encore nous rejoindre et notre conciliabule prit bientôt l'allure d'une conspiration. Mes interlocuteurs déjà familiarisés avec la discipline du bague, parlaient sagement l'un après l'autre et toujours à voix basse. Bruneau était désespéré :

— Le *La Martinière*, dit-il, est un tombeau flottant. Certains d'entre nous agonisent, incapables de supporter les rigueurs de la traversée. C'est un assassinat prémédité...

— Tu exagères, dit Cheval.

— En tous cas, je suis convaincu que si le navire coulait on nous laisserait dans



La soupe, sur le pont du « La Martinière », pendant l'heure d'air pur.



grouait des choses informes et d'un paraient des gémissements. Je collai mon visage aux barreaux, les yeux agrandis par la volonté de voir. Je m'aperçus ainsi que " cela " remuait. Avec l'accoutumance, je distinguai bientôt des bras et des jambes, énorme paquet visqueux et sale qui glissait sur le sol cimenté, au gré des caprices de la mer. Cette pieuvre humaine, à un moment donné, fut précipitée vers moi, un bras se tendit, une main saisit un barreau de la cage.

Je saisis la main. Malgré la chaleur suffocante qui régnait, elle était froide. Il me fallut une forte dose de volonté pour ne pas lâcher prise au contact de ce marbre. J'attirai l'homme vers moi, je lui donnai un cordial. L'instant d'après je fus récompensé par un balbutiement presque inintelligible :

— Merci, oh ! merci, Monsieur.
— Qui êtes-vous ?
— Claude Cheval.
— Celui qui outragea le commandant du *Michelet* et le frappa ?
— Oui.
— Je vous plains.
— Je ne suis pas à plaindre.

Il y avait de l'orgueil dans la voix. Et de comprendre que cet homme, au milieu de la tourbe qui l'entourait et malgré son avilissement, conservait encore la noblesse des sentiments qui l'avaient fait agir, j'éprouvais un frémissement.

— Physiquement, vous devez souffrir ?
— Enormément. Je ne sais ce que peut être l'enfer après la mort et s'il y en a un, mais je suis convaincu qu'il ne sera pas plus terrible que celui où je suis enfermé.

— Vos camarades ?
— Ils pensent comme moi. Songez que pour nous alimenter, nous devons utiliser un tuyau qui plonge dans un récipient placé à l'extérieur de la cage. Quand le temps est mauvais et que certains d'entre nous sont malades, ils vomissent sur les autres, les cages ne peuvent être nettoyées, et nous roulons péle-mêle, d'un coin à l'autre, sur le ciment, contre les barreaux. Je ne connais rien de plus affreux...

Il y eut un temps, puis il ajouta :
— Si... Le baigne de Saint-Martin-de-Ré. Sa voix s'était faite plus lointaine. Dans la nuit où nous étions, je devinais qu'il se penchait vers moi :

— Vous souvenez-vous de l'embarquement ?
Il se mit à rire silencieusement, dans un halètement rapide :

— Je suis un peu poète et je le revois comme si c'était aujourd'hui... Le vent avait soufflé toute la journée, courbant les arbres dépouillés que l'on apercevait sur la côte, dressés comme des signes de détresse sur l'étendue des sables. Nous avions embarqué à Saint-Martin sur des péniches qui, en sortant du port, faillirent couler, ce qui eût mieux valu pour tout le monde. Lorsque nous arrivâmes près du *La Martinière*, la gare de Sablonceaux nous apparaissait toute blanche à la pointe de l'île grise et, de l'autre côté, le brouillard montait lentement, nous cachant peu à peu La Pallice. Des gouttelettes d'eau nous mouillaient le visage. Le temps qui, dans la matinée, semblait être fixé au beau, avait brusquement changé et des nuages qui couraient près de nous, faisaient au ciel des rides longues et profondes comme celles de la mer.

Quand j'arrivai sur le pont du *La Martinière*, je me retournai pour voir le paysage une dernière fois. Je lui trouvais un aspect triste... triste comme un adieu. Et de penser que peut-être je ne le reverrais plus jamais, j'en ai éprouvé tout d'un coup, la mélancolie profonde. Il n'était pas beau pourtant, mais dans cette journée finissante, je voulais lui trouver une amertume désolée égale à celle que je portais en moi...

Nous étions visage contre visage, les mains crispées l'une contre l'autre. La voix de mon interlocuteur me parvenait comme un murmure au milieu des gémissements et je songeais que j'étais un homme comme lui et que des circonstances imprévues auraient pu motiver une condamnation analogue à celle qu'il subissait. Et de penser que j'étais faible, moi aussi, j'éprouvais une immense pitié pour le malheureux. Je crois d'ailleurs qu'il me comprenait, mais que s'il ne s'expliquait pas plus clairement, c'est que peut-être il était retenu par l'orgueil et la fausse pudeur qui sont en chacun de nous. Il reprit néanmoins :

— Tu exagères, dit Cheval.
— En tous cas, je suis convaincu que si le navire coulait on nous laisserait dans nos cages...

Tous frissonnèrent, écoutant le clapotis de l'eau qui montait jusqu'au hublot. L'inclinaison du bateau était quelquefois affolante et dénoncée par la lumière des lampes qui découpait des carrés mouvants sur les panneaux sombres. Il y eut dans le coin de la cage, une mêlée confuse où l'on percevait des grognements et des râles.

— Je ne sais, dit Chiocca le Marseillais, ce qui nous attend en Guyane, mais je ne conserverai pas un bon souvenir du *La Martinière* ni de Saint-Martin-de-Ré. Pouvez-vous vous charger d'une lettre que j'ai préparée, présentant qu'il serait possible de faire entendre une protestation ?
J'acceptai. Chiocca devait me faire parvenir dans la journée du lendemain un additif qui pouvait être utile. C'est cet additif que j'ai sous les yeux ; la plainte je l'ai adressée aux personnalités compétentes.

« Cher Monsieur,
« Je vous remercie profondément de votre complaisance et de votre bonté. Me conformant à vos recommandations, j'ai, de suite après l'avoir lu, détruit votre billet, sans en faire part à mes camarades, sans même parler de ma plainte à qui que ce soit autre qu'à Ziller. Vous pouvez donc compter sur ma discrétion absolue et avoir pleinement confiance en moi dont l'âge, l'expérience et la situation de famille m'empêchent d'agir en enfant ou en mal appris et m'obligent au contraire à la plus grande des circonspections... »

Votre discrétion, Chiocca, ne m'était nécessaire qu'à bord du *La Martinière*. Il importe peu maintenant que l'on sache qu'il y avait à bord un rédacteur de *Défective*.

Et mon correspondant continue :
« J'ai à vous signaler une légère erreur commise sur le brouillon que je vous ai remis, erreur que je vous serais obligé de bien vouloir rectifier. C'est le samedi 7 février et non le samedi 14 février que j'ai été descendu en cellule avec Ziller, dans les conditions relatées dans ma plainte.

« En ce qui concerne les conditions matérielles dans lesquelles se trouve le baigne à bord du *La Martinière*, nourriture, couchage, discipline, etc..., je n'ai personnellement rien à dire... »

« Si toutefois vous jugez utile de le mentionner, j'ajouterais à ma plainte touchant les brutalités des surveillants de Saint-Martin-de-Ré, les constatations suivantes... »

Suit une longue série d'énumérations qui, hélas ! ne font que confirmer ce que nous savions déjà.

Mais je revois Chiocca, tout frémissant de colère contenue, au souvenir des souffrances endurées :

— Ah ! les v... Nous sommes des bandits, soit, mais au moins qu'ils ne se conduisent pas comme nous, s'ils veulent être respectés...
— On se bat, dit Bruneau.

Effectivement, on se battait dans la cage. Il y eut un cri vite étouffé, un jeune homme s'enfuit presque nu, à l'autre extrémité. Des rires bas et gras coururent.

— Je l'ai eu, dit quelqu'un.
Le gamin s'était mis à genoux. Je crus qu'il était blessé.

— Il vomit, dit Cheval.
Mais les autres se précipitaient sur lui, l'emportaient dans l'obscurité complice, profitant de sa faiblesse et de son infériorité momentanée. Il y eut des reniflements dans cette porcherie.

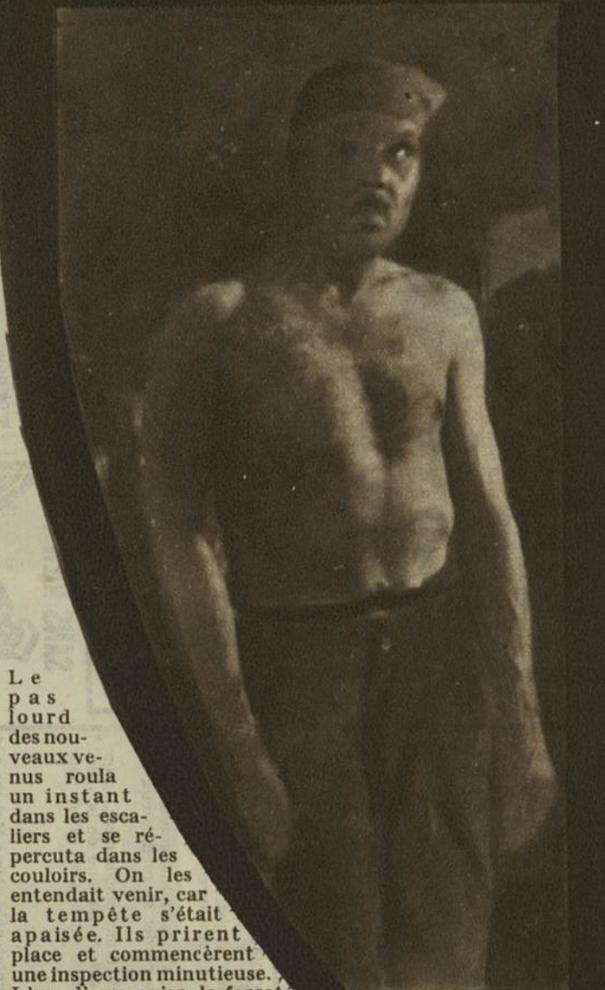
— Vous ne faites rien ? demandai-je au groupe.
— Et les surveillants ?
La réponse était juste :

— D'ailleurs, précisa-t-on, si nous intervenions, il y aurait bagarre, nous ne tenons pas à recevoir des coups de nerf de bœuf, ou à aller aux fers.

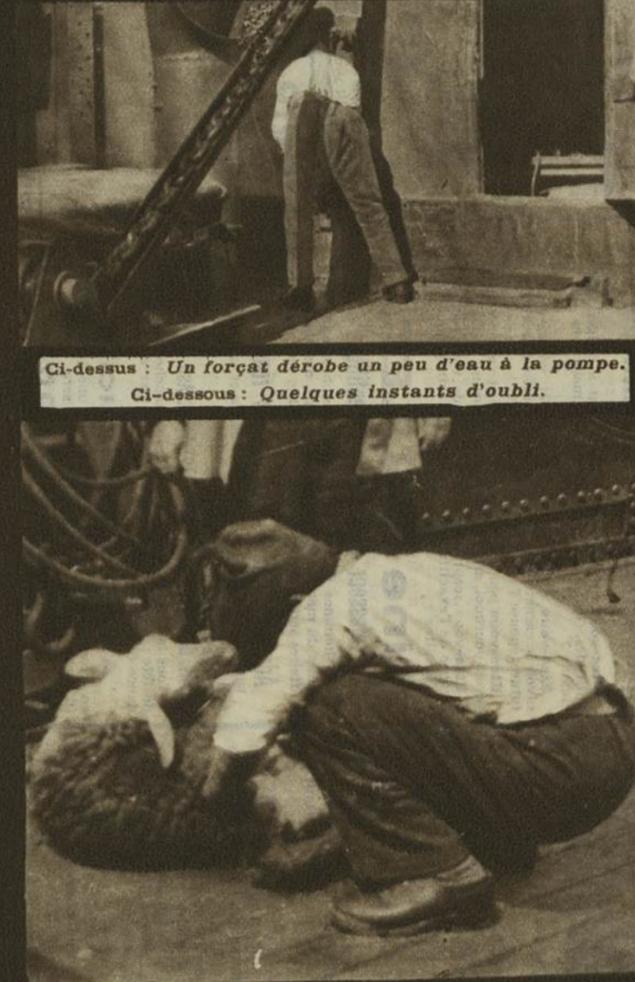
Le gosse pleurait. Mais il s'arrêta brusquement. Un gardien venait :
— C'est fini ?
Un forçat s'était approché :

— Donne-moi donc une cigarette ?...
L'autre s'exécuta de bonne grâce. La flamme d'un briquet brilla. Le surveillant tourna le dos, c'était l'heure de la relève.

Ci-dessous : Homme ou démon ?



Ci-dessus : La cage des forçats.



Ci-dessous : Cheval fait sa lessive.



Ci-dessus : Un forçat dérobe un peu d'eau à la pompe.
Ci-dessous : Quelques instants d'oubli.

Le pas lourd des nouveaux venus roula un instant dans les escaliers et se répercuta dans les couloirs. On les entendait venir, car la tempête s'était apaisée. Ils prirent place et commencèrent une inspection minutieuse. L'un d'eux avisa le forçat qui fumait :

— Tu as une cigarette.
— Non.
— Je l'ai aperçue tout à l'heure. Qui te l'a donnée ?
— Je ne sais pas.
— Vraiment ? Tu iras aux fers.

Le forçat frémit, mais ne dit rien. Le silence au baigne a son prix et les bavardages coûtent cher. Pouvait-il dire qu'un surveillant venait d'oublier la règle en sa faveur ? C'était évidemment se désigner à une vindicte prochaine. Le même m'avisait dans mon coin :

— Que fais-tu là ?
— Je me suis égaré dans les escaliers et croyant que vous veniez de cesser le service, je vous ai emboité le pas.
Il se mit à rire.

— Imbécile ! Tu aurais dû te douter en nous voyant descendre que nous allions dans la cale. Mais avec ce mal de mer, tu es excusable de t'être trompé.

Je gagnai lentement le pont. Une aube pâle se levait sur l'océan enfin calmé. La chiourme réapparaissait, après la tempête.
— On va pouvoir manger, dit l'un des gardiens.

— Et boire, ajoutais-je, sans ironie.
— Et boire, oui, mon fils. Nous venons de commencer par une tournée générale.
— Les types d'en bas voudraient bien y

participer.
— Qu'ils crévent ! Il y en aura moins à garder.
— Quels sont les meilleurs sujets ? demandais-je avec indifférence.
— Il n'y en a que de mauvais.
Et c'est sur cette définition péremptoire que nous regagnâmes nos cabines.

Luc DORNAIN.

La semaine prochaine :
" Aux Fers "

Photos Détective.

A FOND DE CALE

PETITES CAUSES

« Tes père et mère honoreras... »

Idi trente; la 13^e chambre du tribunal correctionnel ouvre ses portes. Dans le box, la misère quotidienne; au milieu des clochards, un homme d'une trentaine d'années, dont la présence étonne.

Robert Moisson a le malheur d'être pauvre; ses parents ont une dizaine de millions, un somptueux hôtel particulier à Paris, avenue Bugeaud; lui, il crève de faim; eux, le laissent aller à sa destinée misérable.

Alors, un jour, le drame se produit: la misère fait éclater cette forte tête, ce cœur irrité; Robert Moisson sonne à la porte de l'hôtel de ses parents, il pénètre dans le salon; il demande, il exige de l'argent, quinze mille francs, il est marié, il a un gosse... *Out, de l'argent, il m'en faut!*

Et il accompagne sa demande d'un coup de revolver qu'il tire en l'air.

Le père porte plainte: Robert Moisson est arrêté. Le voici devant les juges, devant son père, qui dépose.

La salle écoute; on sent l'atmosphère du drame de famille, qui change de la puanteur banale, des histoires de correctionnelle.

Les magistrats ont compris, tout de suite, le caractère exceptionnel de cette cause; un homme jeune, au clair regard, l'énergique substitut Falco est au siège du ministère public: il veut rechercher tout ce qu'il y a dans cette affaire, les dessous du drame.

Le coup de revolver est grave, certes; Robert Moisson affirme qu'il a visé le plafond... C'est vrai. Les dégâts matériels sont minimes. Mais ce qui importe à la justice, après qu'elle aura sanctionné l'acte de violence, c'est d'en connaître les raisons.

M. Moisson témoigne avec une froide cruauté. C'est un ancien officier; sa grande fortune lui a permis de prendre, jeune, sa retraite... Pas une minute, le père ne regardera son fils.

Redoute-t-il le reproche direct, vivant, dont chacun à l'audience va lui faire supporter le poids? M. Moisson regarde le tribunal, qui ne cache pas son sentiment.

Et Robert Moisson suit désespérément de ses grands yeux son père qui est à deux mètres de lui; on dirait qu'il implore de lui le geste naturel, le mot que tout le monde attend, que chaque bouche prononce, que toute la salle formule, que tout le monde souffle et que seul M. Moisson père n'entend pas, ne veut pas entendre...

M. Moisson père ne pardonne pas; il est venu à la barre, en accusateur; mais le réquisitoire qu'il prononce n'a d'autre effet que d'indisposer les juges, que de rendre plus pitoyable encore Robert Moisson.

Il est établi, d'après les constatations mêmes de l'enquête, que Robert n'a jamais eu l'intention de blesser son père ou sa mère; la trace d'une balle dans le plafond en est l'évidente preuve.

Cependant, à en croire le père, ce ne serait là qu'une maladresse. Il insiste sur les menaces répétées de Robert; pour un peu, il le représenterait comme le dernier des bandits; il le charge même dans son passé, raconte que depuis l'âge de quatorze ans il n'a donné que des soucis à sa famille:

« On ne pouvait rien faire de lui... il est parti de la maison, après le collège... il a voulu s'engager, mais il a été condamné pour vol par le conseil de guerre... et puis, il a fait différentes places, partout, on a été mécontent de lui... »

Tout cela est débité d'un ton glacial, mécanique... Le plus grave, c'est que ces renseignements paternels sont en grande partie inexactes; car jamais Robert Moisson n'a été condamné pour vol... Pourquoi M. Moisson dénature-t-il l'histoire douloureuse de son fils? Dans quelques instants, le défenseur de l'inculpé, M^e Marcel Guillouet, se chargera de donner à ce père une leçon qui ne sera pas oubliée de sitôt...

Et Robert écoute le récit paternel ses yeux, encore agrandis par l'ahurissement, l'effroi que lui cause un pareil témoignage, il a l'air de tant souffrir qu'on ne devine pas en lui le mouvement de réaction et de légitime colère... Il est abattu, comme un pauvre chien blessé sur lequel s'acharne la main qui devrait le secourir.

Le substitut Falco qui jusque-là, s'était tu, ne peut se contenir; il interrompt brutalement M. Moisson et lui pose cette question, qui sous la politesse apparente des mots traduit bien le sentiment unanime:

— En somme, monsieur, vous demandez au tribunal d'être sévère pour votre fils, impitoyable?...

La voix glacée du père répond:

— Le tribunal appréciera.

Robert Moisson dit simplement:

— J'ai un enfant, une femme.

Et M^e Guillouet précise:

— Ce mariage a déçu aux parents; alors, on laisse dans la misère le jeune ménage...

— Mon fils peut travailler...

— Mais il est malade, réplique le défenseur.

Cet enfant est votre petit-fils tout de même, ajoute le substitut qui se voit obligé, à contre-cœur, de poursuivre l'inculpé, alors que dans l'ordre du devoir social il juge plus coupable le père...

Que l'enfant de Robert Moisson soit son petit-fils, il semble, à considérer l'attitude du grand-père, que celui-ci n'y ait jamais songé et qu'il vient d'en avoir à l'instant la révélation...

Oui, Robert Moisson est malade; des médecins l'ont examiné; un psychiatre éminent, le docteur Truelle, a conclu que sa responsabilité était atténuée; c'est un impulsif... il comprend maintenant qu'exaspéré par la sécheresse de son père, par cette avarice qui indigna les magistrats, les avocats, le public, Robert Moisson, dominé par ses nerfs, ait tiré au plafond une balle de revolver. On lit les conclusions du médecin aliéniste.

— Mais mon fils est entièrement responsable, déclare M. Moisson, comme s'il redoutait que les juges ne vissent, dans les arguments du médecin, une raison supplémentaire d'accorder au malheureux une indulgence qui lui paraît insupportable.

Voici la mère... une femme à cheveux blancs... Un soupir de soulagement: du moins elle, la mère, malgré tout, ne se refusera pas à dire un mot d'humanité. M. Moisson est allé s'asseoir au fond de la salle... Mme Moisson raconte brièvement la scène du revolver... Mais le reste?... Le président veut savoir pour quoi rien n'a été fait en faveur de Robert...

Et l'aveu s'échappe, involontaire, des lèvres de la mère:

— Mon mari ne me permettait pas...

Elle n'en dira pas plus; elle en a même trop dit... Mais l'on comprend maintenant. Mme Moisson va rejoindre son mari.

Toute la pauvre vie de Robert Moisson est racontée par un témoin, Mme Merle.

Mme Merle est la mère d'un ami d'enfance de Robert; c'est chez elle qu'il se réfugiait adolescent et c'est elle qui lui conseilla, l'autre jour, après qu'il eut tiré un coup de revolver, de se constituer prisonnier.

Mme Merle est une femme qui sait ce qu'elle dit, et elle le dit nettement:

« ... Robert Moisson a tant souffert, messieurs, que j'ai cru de mon devoir de venir témoigner en sa faveur, aujourd'hui. Son père l'avait retiré du collège, à 14 ans, pour le placer comme garçon d'ascenseur, sur un transatlantique. Il a été ensuite plongeur... Puis, il devait partir pour Madagascar: tombé malade à Marseille et transporté à l'hôpital maritime, il demanda un secours pécuniaire à ses parents, qui le lui refusèrent... »

« Pendant huit jours, il a mendié aux portes des casernes, vivant des charités de la rue, couchant dans les asiles de nuit... Je viens ici, au nom de sa grand-mère paternelle, que j'ai connue, au nom de son grand-père, le président Moisson, qui fut un magistrat respecté du tribunal de la Seine... »

Un lourd silence passe. Robert Moisson sanglote désespérément: les paroles de cette femme au grand cœur ont remué le malheureux; cette voix émouvante a agi. Mme Merle continue:

« Robert est un brave cœur; jamais il n'a commis la moindre indécence; son seul crime est de n'être pas aimé de son père... Je suis divorcée, j'ai trois fils: je sais ce qu'est la responsabilité d'un homme... »



M^e Marcel Guillouet.

LE TRAVAIL ASSURÉ

Madame Bully, qui était menacée de perdre son emploi à cause de ses cheveux blancs, affirme qu'elle a pu le conserver grâce à la recette suivante. Cette dernière, que tout le monde peut préparer facilement chez soi, fonce les cheveux grisonnants ou décolorés et les rend souples et brillants.

« Dans un flacon de 250 gr., versez 30 gr. d'eau de Cologne (3 cuillères à soupe), 7 gr. de glycérine (1 cuillère à café), le contenu d'une boîte de Lexol et remplissez avec de l'eau ».

Les produits servant à la confection de cette lotion, qui donne de si merveilleux résultats, peuvent être achetés dans toutes les pharmacies, rayons de parfumerie et salons de coiffure, à un prix minime. Appliquer le mélange sur les cheveux deux fois par semaine jusqu'à ce que la nuance désirée soit obtenue. Il ne colore pas le cuir chevelu, il n'est ni gras ni poisseux et reste indéfiniment. Ce moyen rajeunira de beaucoup toute personne ayant des cheveux gris.

VOTRE DESTIN

par l'Astrologie Scientifique

Etes-vous un père, une mère, ayant à diriger les aptitudes, les tendances bonnes ou mauvaises des enfants?

Etes-vous un fiancé, une fiancée et voulez-vous savoir le caractère de votre futur conjoint ou de votre future épouse?

Etes-vous peu favorisé par la chance et voulez-vous savoir pourquoi, afin d'en supprimer la cause?

Etes-vous sceptique, mais curieux de vous rendre compte de l'exactitude des prédictions astrologiques? Consultez:

Line PAULET,

Professeur d'Astrologie Scientifique

Des hommes d'Etat, des maîtres du barreau, des femmes du monde connues, des médecins, des hommes d'affaires sérieux l'ont choisie pour éclairer leur destin.

Adressez-vous à elle et vous réussirez

Elle vous révélera vos jours de chance et la date des événements importants de votre vie.

Venez les lui demander
56, Av. de Saint-Ouen, Paris (17^e) 4^e Et., Asc. (Serv. 5)

Tous les jours, de 2 à 6, sauf les dimanches et jours de fête; le matin, sur rendez-vous et par correspondance (Timbre pour réponse).

A TITRE DE PUBLICITÉ

en se recommandant de DETECTIVE, une 1^{ère} étude (d'après mois et date de naissance) sera consentie au prix spécial de 20 francs

TOUT POUR LA MUSIQUE
CHEZ **MASSPACHER**
39-41 Passage du Grand-Corf PARIS 2^e
Métro: Clémence-Marcel
Catalogue Gratuit sur Demande

LA LAME NOUVELLE



POUR TOUS RASOIRS de SURETÉ

36 LAMES DE LUXE
POUR BARBE DURE ET
EPIDERME SENSIBLE
AU PRIX SENSATIONNEL DE

15 frs

Envoi franco domicile
contre remboursement de 15 fr.
"FEROMIA" (N. 1)

68, RUE DES RONDEAUX — PARIS (20^e)

MAIGRIR EN SECRET

du corps entier, du visage ou d'une seule partie. Ni plus, ni rides. Un résultat déjà visible le 3^e jour. Rien à avaler. Envoyez le coupon ci-dessous, rempli, comme imprimé, sous enveloppe non fermée, affranchie à 5 centimes à Mme COURANT, 98, bd Auguste Blanqui, Paris, qui a fait vous d'envoyer gratuitement recette merveilleuse et sans danger, facile à suivre en SECRET.

Nom _____ 48
Rue _____ N° _____
à _____ Dep _____

POUR **20 fr.** par mois pendant 10 mois et 2 versements de 25 fr. Au comptant 198 fr.
ELEGANT PHONO
avec 10 morceaux musique et chant au choix sur grands disques et
UNE MALLETTTE PORTE-DISQUES EN PRIME
Tous nos appareils, de fabrication très soignée, sont absolument garantis, ils peuvent jouer tous les disques à aiguille et à saphir.
Ecrivez-nous en joignant cette annonce pour recevoir gratuitement nos catalogues et tous renseignements.
La confiance de notre maison repose sur 30 années d'existence.
ÉTABLISSEMENTS SOLÉA, (Service T.), 33, Rue des Marais - PARIS (10^e)
Ouvert de 9 h. à midi et de 14 h. à 19 h., le samedi également. Le dimanche de 10 h. à midi.

POUR **34 fr.** par mois pendant 10 mois et 2 versements de 50 fr. Au comptant 360 fr.
SUPERBE PHONO
avec 30 morceaux musique et chant au choix sur grands disques et
UNE MALLETTTE PORTE-DISQUES EN PRIME
Tous nos appareils, de fabrication très soignée, sont absolument garantis, ils peuvent jouer tous les disques à aiguille et à saphir.
Ecrivez-nous en joignant cette annonce pour recevoir gratuitement nos catalogues et tous renseignements.
La confiance de notre maison repose sur 30 années d'existence.
ÉTABLISSEMENTS SOLÉA, (Service T.), 33, Rue des Marais - PARIS (10^e)
Ouvert de 9 h. à midi et de 14 h. à 19 h., le samedi également. Le dimanche de 10 h. à midi.

5.000 PHONOS GRATUITS
à distribuer aux lecteurs de ce journal qui trouveront la solution exacte de ce concours et se conformeront à nos conditions.
Remplacez les tirets par des lettres, de façon à obtenir 4 prénoms, et en prenant la 3^e lettre de chaque prénom, vous obtiendrez le nom d'un maréchal. Lequel? Adressez directement votre réponse à ARYA, 22, rue des Quatre-Frères-Peignot, PARIS (15^e).
Joindre une enveloppe timbrée à 0 fr. 50 portant votre adresse.

**G--RG-S
A--ILE
N--OLS
A--R-D**

SANS RIEN VERSER D'AVANCE
Vous pouvez avoir pour **40 FS PAP MOIS**
CHRONOMETRE "CO-RE" DOUBLE BOITIER
Une montre précise, élégante, solide. Echappement ancre 15 rubis, décor moderne.
PLAQUE OR INALTÉRABLE
Livrée avec sa chaîne en plaqué or au prix de **480.**
Catalogue Général N° 32 gratis sur demande
COMPTOIR RÉAUMUR, 78, rue Réaumur, Paris

FABRIQUE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Prix franco de douane
Vente directe du fabricant aux particuliers
100.000 clients par an — 20.000 lettres de remerciement.
Demandez de suite notre catalogue franç. gratuit
MEINEL et HEROLD, Klingenthal Saxe 633 F
Affranchissez les lettres 1.50 — Cartes 0.90
CHIENS DE TOUTES RACES
de garde, de POLICE, jeunes et adultes supérieurement dressés, CHIENS DE LUXE miniature, d'appartement, GRANDS DANNOIS, CHIENS DE CHASSE, d'arrêt et courants, TERRIERS de toutes races, etc. Toutes races, tous âges.
Vente avec faculté échange, garantie un an contre mortalité, expédition dans le monde entier
SELECT KENNEL à BERGHEM, BRUXELLES (Belgique) - Tél. 604-71

UNE SITUATION NOUVELLE
offrant de
nombreux débouchés
est à votre portée
Apprenez à vous servir des
MACHINES A CALCULER
(addition, soustraction, multiplication, etc.)
MACHINES COMPTABLES
(factures, fiches, feuillets mobiles, etc.)
en suivant le
COURS DE MÉCANOGRAPHE
3 DES ÉCOLES FIGIER
19, Boulevard Poissonnière — PARIS
Retournez la présente annonce accompagnée d'une fiche indiquant votre adresse aux **ÉCOLES FIGIER - PARIS-1^{er}**.
Vous recevrez par retour et sans aucun engagement tous les renseignements utiles.



M. le substitut Falco.

Jean MORIÈRES.

DE LA BOMBE...



Une des plus grandes places de Buenos-Ayres où les attentats se répétèrent.



Le garage où Di Giovanni fut détenu provisoirement.

L'article qu'on va lire nous a été apporté directement de Buenos-Ayres par Mme Micheline Rivière qui fut le témoin des faits relatés. Il s'agit d'épisodes dramatiques qui précéderent ou accompagnèrent la dernière révolution ; profitant de la désagrégation du pouvoir central, des bandits terrorisaient la cité. L'un des premiers actes de la révolution fut la capture et l'exécution de ces terroristes. Aujourd'hui la population de Buenos-Ayres, qui n'a pas voulu subir le sort de celle de Chicago, respire librement.

Les photographies que nous reproduisons, inédites en Europe, nous ont été aimablement communiquées par notre grand confrère argentin La Prensa, de Buenos-Ayres, que nous tenons ici à remercier.

■ ■ ■

UNE des plus prodigieuses affaires criminelles qu'ait connues l'Amérique du Sud vient de se terminer ; les bandits qui terrorisaient et passionnaient à la fois Buenos-Ayres depuis deux ans, ont été maîtrisés.

Séverino di Giovanni, Piémontais d'origine, avait eu une jeunesse heureuse. Il avait fait des études assez complètes à l'Université de Milan et l'avenir s'annonçait pour lui comme celui de tous les jeunes gens de la bourgeoisie, sans aventure et sans éclat exceptionnel. Mais alors survint en Italie la tempête du fascisme. Giovanni, dès le début, s'affirma comme un adversaire du nouveau régime. Il en vint bientôt au sentiment extrême, s'engagea dans les rangs anarchistes et se mit ainsi hors la loi. Il dut tout abandonner et fuir la répression qui ne l'aurait pas ménagé.

Il se réfugia en France, mais se montra bientôt si turbulent qu'on l'expulsa. Il resta un peu en Espagne et finalement s'embarqua pour l'Argentine où il se fixa définitivement.

Il commença d'abord par faire des conférences, faisant la navette entre Buenos-Ayres et Montevideo. Mais bientôt cette campagne pacifique ne suffit plus à son ardeur et il se lança dans la bataille de rues. Naturellement, comme il arrive toujours dans ces cas-là, il ne put se maintenir longtemps sur le seul plan politique et comme Bonnot en France, il plia ses idées anarchistes à la nécessité de vivre, de se procurer de l'argent. D'idéologue, il devint bandit. En quelques mois, la bande de Di Giovanni conquiert dans la ville allongée au bord du Rio de la Plata une terrible renommée.

Au mois de mai 1928, une bombe de grosse puissance éclatait dans le consulat d'Italie, tuant plusieurs employés.

L'enquête de la police ne tarda pas à faire sortir de l'ombre le nom de Di Giovanni. On identifia également plusieurs de ses complices et les photographies des terroristes commencèrent à être distribuées dans toutes les brigades de police.

Quelque temps après et alors que les poli-

ciers avaient déjà presque abandonné l'espoir de capturer les Italiens, une nouvelle bombe éclatait dans la pharmacie d'un fasciste notoire, Mastronardi. Di Giovanni devait bientôt commencer une série d'attentats dans le seul but de se procurer de l'argent, c'est-à-dire pour employer le jargon anarchiste : pour faire sur la Société bourgeoise des « reprises » légitimes.

La bande attaqua à coups de grenades dans la rue San Martin, au cœur de la ville, en plein midi, la Banque de la Province. Plusieurs employés furent massacrés et les agresseurs se retirèrent sans être inquiétés, emportant une grosse quantité d'argent.

Peu de temps après, c'était une nouvelle bombe à la Banque de Boston, au coin de la rue Florida, l'artère la plus élégante de Buenos-Ayres. Cette fois encore, la police dut avouer son impuissance. L'opinion s'alarme et l'on commença dans la presse à critiquer en termes acerbes la carence du gouvernement, devant les coups de force des terroristes.

Mais l'attentat qui souleva le plus d'indignation, fut celui qui eut lieu dans la cathédrale même. Une bombe éclata devant le maître-autel sans heureusement faire de victimes. Cette fois, des indicateurs parlèrent, la trahison commençait à mettre les policiers sur la trace des anarchistes et un comparse de la bande, Alexandre Scarfo fut arrêté.

Mais les coups de mains se précipitaient. Le caissier de l'hôpital Rawson fut assailli en pleine rue, assommé et dévalisé. Le lendemain même, le tenancier d'un bar où fréquentaient les marins du port, était attaqué chez lui.

Puis, ce fut l'assassinat d'un rédacteur de *La Protesta*, journal anarchiste de Buenos-Ayres. Cette fois, il s'agissait vraisemblablement de l'exécution d'un ancien ami politique qui avait cessé de plaire.

Di Giovanni, en effet, se sentant menacé, commençait à vouloir venger sa capture et sa mort qu'il prévoyait avant même qu'elles fussent réalisées. Après le journaliste Arango, ce fut le tour de l'anarchiste Crémone, qui tomba à Rosario de la main même du chef. Ne prenant aucun repos, Di Giovanni courut à Montevideo où il abattit le socialiste Julio Montagnia qui avait été un de ses amis et qu'il soupçonnait de le trahir.

Voilà pour les morts ; mais une multitude d'attentats contre d'anciens amis de la bande devenus suspects avaient lieu qui ne faisaient que des blessés.

Ces vengeances personnelles accomplies, sa colère en partie satisfaite, Di Giovanni reprit le cours des opérations utiles. Le caissier des Œuvres Sanitaires revenait tranquillement de la Banque en auto, accompagné par un autre employé de l'hôpital, quand deux hommes sautèrent sur le mar-

chepied, le revolver à la main. Le caissier fut tué net et sa sacoche enlevée. Le second employé qui était armé tira sur les agresseurs et en abattit un. Mais Di Giovanni, survivant, s'enfuit dans une automobile qui l'attendait et ne fut pas rejoint. Ceci se passait au moment même où éclatait en Argentine la révolution de septembre dernier. Les exploits de la bande mettaient le comble à l'affolement de la population déjà bouleversée par les remous politiques. Mais la loi martiale, en donnant tous les pouvoirs à l'armée, contribua à rassurer un peu l'opinion et, en effet, les hommes de Di Giovanni durent être plus prudents désormais.

Mais leur audace, pour être plus réfléchie, n'avait pas diminué, ils attaquèrent dans la rue Catamarca une fabrique de chaussures, puis la Banque Avellaneda. C'était un matin à neuf heures, à l'ouverture des portes. Mais pour une fois ils en furent pour leurs frais et, après avoir terrorisé le personnel, ils ne réussirent pas à ouvrir les coffres et durent s'enfuir sans rien emporter.

Ils donnèrent la mesure exacte de leur esprit entreprenant en attaquant en pleine rue la voiture cellulaire qui amenait au Palais de Justice leurs deux amis arrêtés comme nous l'avons déjà raconté : Alexandre Scarfo et Olivier. Sous la menace des revolvers, ils ordonnèrent au conducteur de stopper, ouvrirent les portes du fourgon et libérèrent tous les prisonniers. Malheureusement pour eux, leur amitié ne fut pas récompensée. Ni Scarfo, ni Olivier ne se trouvaient dans ce convoi. On avait dû les laisser à la prison, la voiture étant au complet.

Après quelques jours de repos, ils attaquèrent le bureau de paiement de la Compagnie Centrale d'Autobus où ils s'emparèrent de 200.000 francs. C'était là un assez maigre profit pour l'importance de l'assaut et par rapport au butin qu'ils auraient pu faire, mais là, événement surprenant, les bandits armés avaient été tenus en respect par une jeune dactylographe, seulement armée d'une chaise.

Toute la police de Buenos-Ayres, cependant, était aux aguets. Sur tous les murs, était placardée la photographie de Di Giovanni avec ces simples mots : « Celui-là est Di Giovanni, arrêtez-le ou dénoncez-le ! »

Un soir, Di Giovanni était en train de manger et de boire dans un cabaret de La Boca, parmi les prostituées polonaises et les soutiers du port, lorsque la police entra.

L'anarchiste sauta sur une table, ouvrit le feu contre les policiers, les força à reculer. Il éclata alors de rire, sortit un billet de cinquante piastres, le jeta à la tête de l'hôtelier pour payer, et largement, sa note, sauta par la fenêtre et disparut par le jardin.

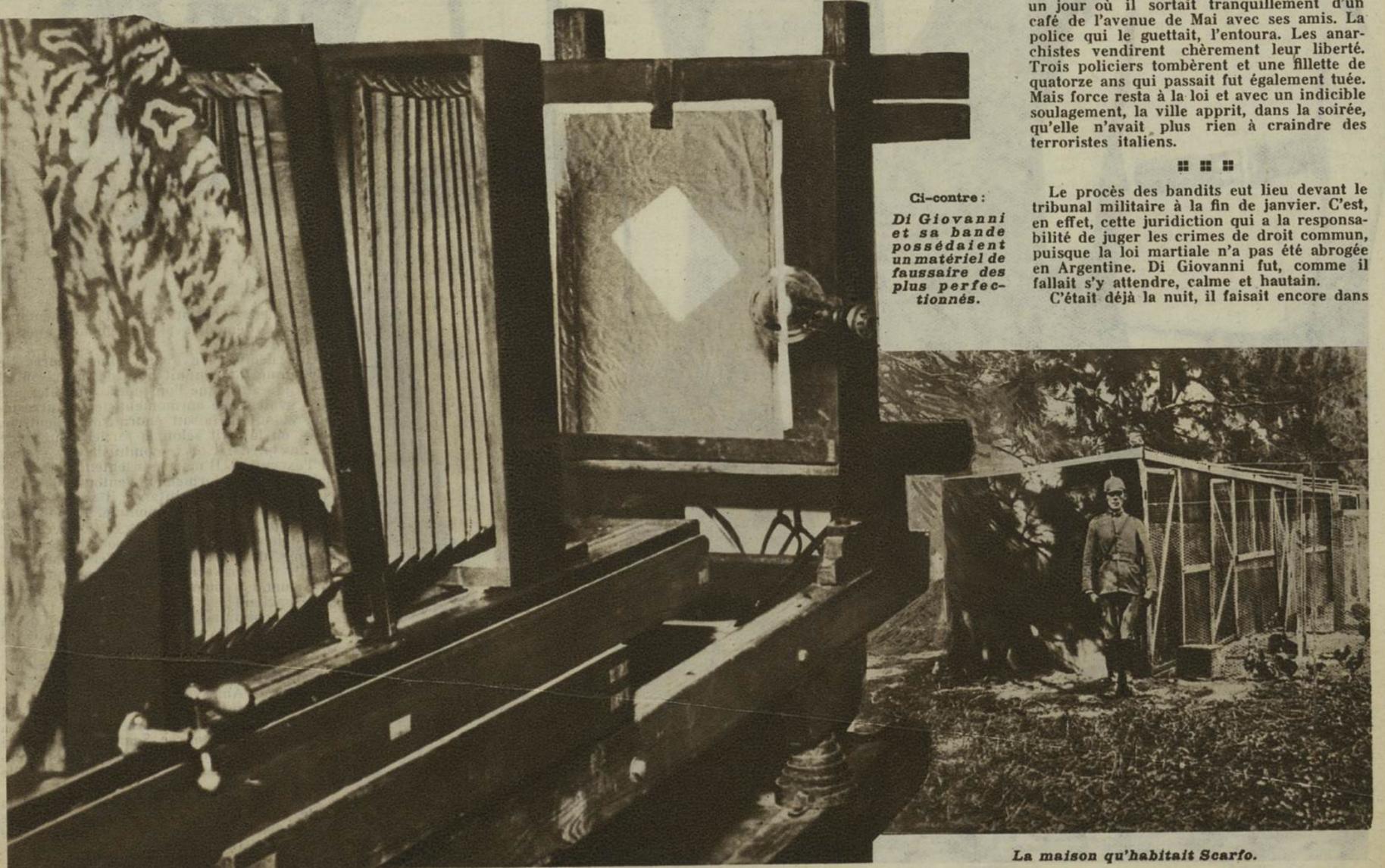
Au mois de décembre, la bande commit encore quelques méfaits, mais c'était la fin. Il eut encore le temps de jeter une bombe dans le métro avant d'être enfin maîtrisé un jour où il sortait tranquillement d'un café de l'avenue de Mai avec ses amis. La police qui le guettait, l'entoura. Les anarchistes vendirent chèrement leur liberté. Trois policiers tombèrent et une fillette de quatorze ans qui passait fut également tuée. Mais force resta à la loi et avec un indicible soulagement, la ville apprit, dans la soirée, qu'elle n'avait plus rien à craindre des terroristes italiens.

■ ■ ■

Le procès des bandits eut lieu devant le tribunal militaire à la fin de janvier. C'est, en effet, cette juridiction qui a la responsabilité de juger les crimes de droit commun, puisque la loi martiale n'a pas été abrogée en Argentine. Di Giovanni fut, comme il fallait s'y attendre, calme et hautain.

C'était déjà la nuit, il faisait encore dans

Ci-contre : Di Giovanni et sa bande possédaient un matériel de faussaire des plus perfectionnés.



La maison qu'habitait Scarfo.

...AU POTEAU

la salle d'audience du Tribunal du Crime une chaleur étouffante, une foule énorme avait voulu assister au procès et plusieurs milliers de personnes qui n'avaient pu trouver place à l'intérieur, attendaient dans les rues avoisinantes. Lorsque, revenant de la salle de délibération, le Président du Tribunal Militaire, accompagné par l'officier Fiscal d'Office revint à sa place pour lire le jugement, le public ému malgré tout se leva en silence. On introduisit Di Giovanni. C'était un garçon large d'épaules et fin de taille, au visage frais et presque doux, aux yeux bleus très clairs. Il était habillé d'un costume bleu marine dont le col ouvert lui retombait sur les épaules. Les menottes qui lui serraient les poignets derrière le dos, l'obligeaient à bomber le torse et son allure avait ainsi quelque chose de pompeux et d'arrogant qui n'était d'ailleurs pas qu'une apparence. Il s'avança jusqu'à deux mètres seulement du Tribunal et immobile, impassible attendit. La lecture de l'arrêt fut longue, le début en était modéré et on put voir une petite flamme d'espoir danser dans les yeux de l'Italien. Mais peu à peu, la ferme volonté du Tribunal se précisa dans les attendus.

A partir du moment où il ne put plus douter de son sort, Di Giovanni, qui avait un instant pâli, parut devenir complètement indifférent à ce qui allait se passer. Le jugement impitoyable tomba. Sans un geste, le condamné fit sur ses talons un demi-tour militairement impeccable et sortit.

Quelques minutes après, le Fiscal d'Office entra dans sa cellule pour venir lui lire la Capilla. C'est la partie du jugement qui signifie aux condamnés à mort qu'ils n'ont plus que 24 heures à vivre et qu'ils peuvent à leur gré passer cette dernière journée dans la chapelle de la prison et même y recevoir des visites. Di Giovanni remercia le magistrat et lui demanda qu'on voulût bien lui amener près de lui sa femme, ses trois enfants et sa maîtresse.

A vrai dire, il ne s'était pas occupé depuis fort longtemps de sa famille légitime qu'il avait laissée à peu près sans ressources depuis six mois. Pourtant sa femme accou-

rut aussitôt. Di Giovanni reçut les siens assis devant la chapelle de la Vierge, solennel et attendri. Il prit ses enfants dont l'aîné a dix ans entre ses genoux et dit à sa femme :

— Thérésita, tu dois maintenant être forte, ton bonheur ni ton repos ne sont ici en ce pays maudit, retourne en Italie, tes parents sont aisés, ils te recueilleront, tu trouveras auprès d'eux la sécurité matérielle, oublie-moi et fais-moi oublier à mes enfants qui ne devront pas savoir plus tard quel homme j'ai été.

La malheureuse, écrasée par la douleur et la honte, s'en alla en sanglotant, les épaules courbées avec les enfants accrochés à ses jupes. Devant la porte de la chapelle, elle croisa sans la voir, une femme qui entra et qui s'effaça pour la laisser passer, une magnifique fille rousse, au teint éclatant, aux yeux ardents : l'épouse illégitime, la favorite America Scarfo.

C'était une femme extraordinaire qui était venue avec sa mère d'Italie d'où le fascisme triomphant l'avait aussi chassée.

A Buenos-Ayres, elle avait fait la connaissance de Di Giovanni, l'avait aimé, s'était faite son inspiratrice et sa collaboratrice. A vingt ans, son énergie et son audace étaient prodigieuses. Di Giovanni l'adorait et se mit à trembler d'émotion quand elle arriva près de lui. Mais elle le prit dans ses bras, l'embrassa fougueusement et doucement comme pour endormir son angoisse, lui faire perdre le contrôle des minutes mortelles qui passaient, lui rappela les souvenirs de leur liaison, les épisodes de leur amour fiévreux, plus magnifique parce qu'il était constamment tenu aux frontières de la mort. Les lits dont il fallait changer tous les soirs, les hôtels borgnes d'où il fallait s'enfuir parce que la police avait trouvé leurs traces, les soirs de lassitude et de dépression quand Di Giovanni revenait près d'elle, sanglant, et défait, après un attentat. Elle ranima pour lui toutes les images de leur bonheur hors les règles de la Société, hors le bonheur même.

A la fin elle lui dit, bouche contre bouche : « Courage, il faut mourir avec cou-

rage. Pense à tous ces policiers qui nous épient, qui attendent ta défaillance, qui voudraient te voir faiblir. Un homme comme toi ne peut pas se laisser abattre. Tu mourras victorieusement, comme doivent mourir les chefs des partis anarchistes ».

A ce moment, on vint demander à Giovanni s'il ne voulait pas recevoir le réconfort de la religion. Les deux amants se regardèrent et se mirent à rire. Pourtant, plus par jeu que pour toute autre raison, ils acceptèrent de recevoir les prêtres.

C'étaient deux Jésuites, le père Mariano Clavelle et le père Enrique Cortadi, de l'Ordre de la Divine Providence. Une scène presque burlesque commença. Les deux abbés s'efforçaient d'attendrir le criminel, de le décider à recevoir les derniers sacrements. Di Giovanni paraissait sur le point de se laisser toucher, mais America Scarfo se dressa comme une furie, tour à tour railleuse et violente. La dispute dura près de quatre heures et alla jusqu'au plus subtil débat de la casuistique.

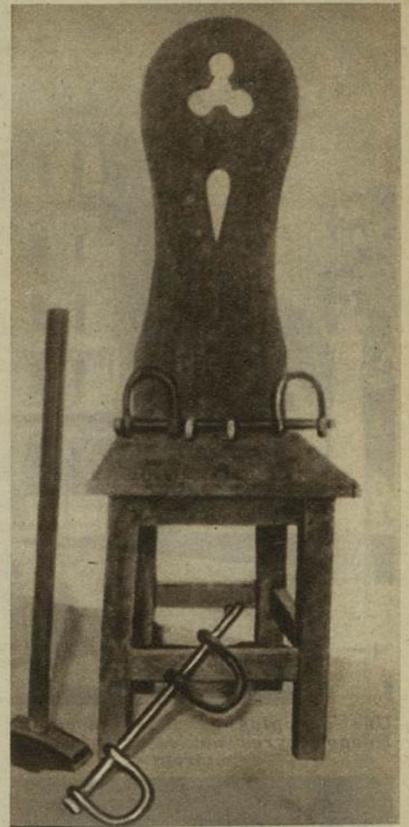
A la fin, découragés, ils s'en allèrent. America resta encore un peu près de son amant, l'embrassa une dernière fois, l'exhorta au courage et, magnifique, écrasante, sortit de la chapelle.

Le jour se leva sur ce dimanche 1^{er} février.

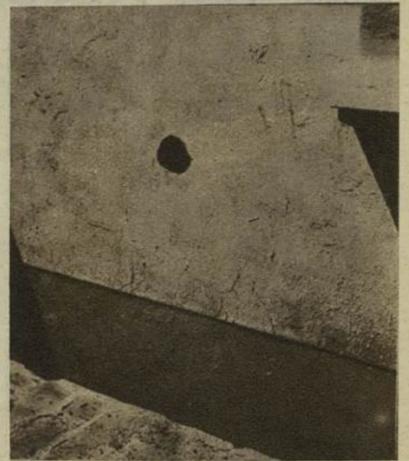
Par une sorte de bravade, un ardent fasciste italien, le baron De Marchi avait demandé la permission d'aller voir Di Giovanni dans sa prison. Il fut fort mal reçu par le bandit :

« Vous n'avez rien à faire ici, lui dit-il. Allez vous-en, votre pelisse est déplacée dans cet endroit ». Puis, Di Giovanni voulut voir une dernière fois son ami, son premier lieutenant Scarfo, le frère d'America, qui n'était pas encore jugé. On le lui amena. La scène fut pathétique, mais simple. Les deux hommes, sans dire un mot, soulevèrent leurs mains enchaînées, se les étreignirent longuement et se séparèrent.

Il fut quatre heures du matin. La foule s'était réunie si dense autour de la prison que l'on dut faire assurer l'ordre par des détachements de cavalerie et d'infanterie. Outre les journalistes et les magistrats, plu-



La chaise de mort sur laquelle furent attachés Scarfo et Di Giovanni.



Trou d'obus dans la maison de Scarfo.



Ci-contre : Di Giovanni est mené au supplice.

Ci-dessous à droite : Scarfo est conduit à la mort.



sieurs hauts fonctionnaires et des membres du Gouvernement avaient demandé à assister à l'exécution.

Une demi-heure avant cinq heures, le condamné fut conduit hors de la prison. Il demanda alors que l'on pansât une blessure qu'il avait reçue au moment de son arrestation et qui le faisait énormément souffrir. Puis, on lui mit selon la loi les boulets de fer aux pieds et on le conduisit vers le lieu de l'exécution. Il marchait lentement à cause des fers, mais fermement, entouré des officiers du tribunal militaire. Il souriait sans arrêt et mangeait une pomme. Il bavardait avec ceux qui l'escortaient et ses dernières confidences ne manquent pas de piquant. Comme un des officiers lui demandait des détails sur son arrestation, il répondit :

« Quand ils m'ont sauté dessus, je les ai « désenchantés ».

On le conduisit au fond de la cour de la prison, on le lia sur une chaise. Quand les fusils s'abaissèrent, il rejeta sa tête en arrière, enfla sa poitrine et lança d'une voix formidable :

« Eviva l'Anarchia ».

La rafale fut si violente que le corps fut littéralement projeté à terre avec la chaise. Quelques jours après, Scarfo était exécuté à son tour et il mourut avec le même courage. On finit aussi par arrêter la belle America.

Mais les comparses importaient peu à la foule. Toute l'émotion, toute la légende entouraient la figure extraordinaire de Severino di Giovanni...

Micheline RIVIÈRE.

La marâtre et les deux mendiants

Le 6 mai 1640, à Paris, une demoiselle Jeanne Vacherot avait épousé un certain Lancelot Le Moine, Normand d'origine et notaire au Châtelet. Trois enfants naquirent de cette union, Pierre, Jacques et Louis. Au bout de neuf ans, le père mourut, et la mère demeura seule, chargée de l'éducation et de la tutelle de ses fils.

S'en occupa-t-elle avec tout le soin et la tendresse désirables ? Ce qui suivit permet un peu d'en douter.

En effet, au mois de septembre 1654, elle prit simplement avec elle le petit dernier, Louis, et s'en alla gérer en Normandie les biens de son mari, entre Vernon et Saint-Pierre d'Autils, tandis que les deux aînés, âgés de dix et de quatorze ans, ne gardaient pour les soigner et les surveiller que leur grand-mère et une vieille servante.

Un beau soir, les petits Le Moine disparurent, en compagnie de deux de leurs copains, les Coustard. Ces derniers revinrent au bout de quelques jours, « traînant l'aile et tirant le piè ». Ils en avaient assez, des aventures ! Mais leurs jeunes camarades, eux, ne s'étaient pas découragés. Ils continuaient à courir les grands chemins. Jusqu'où ?

Mme Le Moine, en présence d'un si lamentable événement, montra-t-elle des sentiments maternels très développés ?

Elle fit rechercher Pierre et Jacques, sans succès ; au bout de plusieurs mois, le 12 mai 1655, elle porta plainte devant un commissaire. Et ce fut tout. Peut-être ne pouvait-elle davantage. Mais il semble qu'en Normandie son attitude fut assez sévèrement jugée.

N'oublions pas qu'elle était Parisienne, que les bons gens et les commères de Vernon la considéraient un peu comme une intruse. De là à lui prêter les plus mauvais sentiments, à l'accuser d'avoir voulu alléger ses charges en se débarrassant de deux de ses fils, il n'y avait pas une grande distance à franchir. On la considérait comme une marâtre. On chuchotait contre elle. On murmurait sourdement. Mille rancunes de village, facilement soulevées contre une « étrangère », favorisée pour longtemps de beaux biens au soleil de Normandie, s'enflaient dans l'ombre de ce pays surnois et procédaient. Un incident d'une banalité extrême vint tout à coup les faire éclater.

Le petit vagabond.

Le dimanche 25 juillet 1655, pendant la messe paroissiale, Mme Le Moine donna quelques sous à un pauvre diable, qui traînait après ses chausses en haillons un gamin déguenillé. Ce simple geste souleva un monde de commentaires fébriles.

— Cet enfant, c'est le petit Jacques ! — Sa mère l'a confié à ce vagabond, et comme elle ne lui donne pas assez d'argent, il est venu la poursuivre jusqu'ici. — Vous verrez qu'en sortant de l'église, elle ne le regardera même pas...

Ces murmures s'enflèrent sous le porche, devinrent une tempête d'injures et de cris. Mme Le Moine s'y déroba, mais l'agitation populaire prit de telles proportions, que, dans l'après-midi, le Procureur du Roi se décida à interroger les deux mendiants.

L'interrogatoire fut favorable aux soupçons de la population. L'homme déclara s'appeler Jean Monrousseau, Limousin ; or, les quelques papiers en sa possession le désignaient sous le nom de Philippe Monrousseau, de Bapaume, qui, comme chacun sait, se trouve en Artois. Quant à l'enfant, tout ahuri, il voulut bien reconnaître qu'il s'appelait non pas Louis, comme le nommait son prétendu père, mais

Jacques, et qu'il était né à Bois-Hiérome, propriété de la famille Le Moine ! Entendant cela, le chemineau essaya de s'enfuir : une meute hurlante se jeta à sa poursuite, le happa aux grêgues, et l'amena devant le Lieutenant Particulier.

L'affaire commençait à devenir sérieuse. De quel crime odieux ce coureur de chemins n'était-il pas le complice ? De ses balbutiements et bafouillages, on tira à peu près le récit suivant :

Il se nommait Jean Monrousseau. C'est par erreur que le curé qui l'avait marié l'avait appelé Philippe. Il était né d'un tailleur de pierres du Limousin, mais son service militaire l'avait amené à Bapaume, où il avait pris pour femme la veuve d'un cordonnier, Jeanne le Blond. En fait, il ne l'avait épousée qu'à Arras, en 1642, parce que là seulement put être fourni le certificat du décès du premier mari.

Tout à tour garçon de charrue, jardinier, bûcheron, Monrousseau, d'après ses dires, avait erré en Picardie, en Beauvaisis, en Limousin, en Touraine. Sa femme, en deux couches doubles, lui avait donné quatre enfants, deux fils et deux filles ; puis elle était morte, ainsi que trois de ses jumeaux. Il ne lui en restait qu'un, ce petit Louis qui l'accompagnait sur tous les grands chemins, où il demandait l'aumône, car Mgr l'Evêque de Beauvais lui avait accordé l'autorisation de mendier.

Ce petit Louis, de quelle couche était-il ? Il ne s'en souvenait plus. De la première ? Il venait de déclarer que les jumeaux qui en faisaient partie, se prénommaient Jean et Renée. De la seconde ? Il avait conté que de ces deux enfants, le garçon était mort à Saint-Valéry et la fille à Limoges ! Ces contradictions paraissaient inquiétantes. De plus, l'homme finissait par avouer qu'il connaissait Mme Le Moine, qu'il l'avait rencontrée plusieurs fois dans Paris, à la place de Grève, sur le parvis de l'Hôtel-Dieu, près de la Porte-Saint-Martin.

On les confronta. Malgré la fureur déchaînée de la populace, la « notaresse », comme on l'appelait à Vernon, fit montre du plus grand sang-froid. Elle s'accorda formellement avec Monrousseau. L'enfant auquel elle avait donné quelques sous, oui, elle l'avait rencontré à Paris : un instant, elle avait été troublée d'une vague ressemblance ; mais il était plus jeune, plus frêle que Jacques Le Moine ; elle ne gardait pas le moindre doute. Et si elle avait continué à s'intéresser aux deux mendiants, c'est qu'elle les avait priés de rechercher dans leurs courses vagabondes les traces de ses fils égarés.

L'affaire semblait donc se clarifier. En dehors des commérages, on ne voit pas très bien pourquoi la justice se serait obstinée à enlever un enfant à son père pour le donner à une mère qui n'en voulait pas. C'est cependant ce qui allait arriver.

Le Lieutenant Particulier fit introduire le petit Louis. Celui-ci n'eut qu'un cri en voyant Mme Le Moine : « Maman ! »

On devine à quel redoublement d'indignation cette scène donna lieu. Pendant plusieurs heures, le magistrat fulmina, adjura les deux accusés de dire toute la vérité. Les voyant inébranlables, il envoya Monrousseau en prison avec des fers aux mains et aux pieds ; puis, sans mettre la « notaresse » en état d'arrestation, il l'engagea à réfléchir sérieusement et la renvoya, sous les huées du peuple, après lui avoir annoncé une nouvelle confrontation pour le lendemain.

Celle-ci n'eut pas lieu. L'inculpée, épouvantée, profita des ténèbres, et s'enfuit à Paris.



Le gueux Monrousseau.

Cette sorte d'évasion, qui, à elle seule, paraissait un aveu de culpabilité, ouvrit un interminable procès, dont nous nous garderons d'évoquer les phases prodigieusement embrouillées. Qu'il nous suffise de dire que le petit gueux de Vernon attira des dévouements passionnés, et des curiosités profondément émuës. Le duc de Longueville, la duchesse de Nemours vinrent le visiter. Vingt et un témoins le reconnurent formellement pour être le fils cadet du notaire du Châtelet.

Le 12 août, par sentence du Lieutenant Général, Monrousseau fut maintenu en prison et aux fers ; l'enfant fut déclaré Jacques Le Moine ; ses parents furent convoqués pour lui nommer un curateur ; une provision de cent livres lui était assignée, et, à cet effet, la saisie fut autorisée des biens de sa mère indigne entre les mains de ses fermiers.

Celle-ci ne s'abandonnait pas, cependant. Quoique frappée par la mort du dernier enfant qui lui était resté, après la fugue des deux autres, elle luttait sans relâche, opposant les procédures aux procédures. Le 18 février 1656, elle finit par obtenir du Conseil privé un arrêt qui transférait toute l'affaire à Paris, hors de l'ambiance enflée de Vernon, et en présence de juges moins prompts à céder à l'opinion publique.

Le Maître des Requêtes choisi pour procéder à la nouvelle enquête était l'illustre Guillaume de Lamoignon. Il avait à peine commencé à étudier le dossier qu'un singulier coup de théâtre vint brusquement l'éclairer.

Jacques Le Moine était mort.

Un personnage, auquel nul ne pensait plus, reparut brusquement à ce moment-là, comme un envoyé de la Providence. C'était l'aîné des petits Le Moine, Pierre.

D'où sortait-il ? De partout et de nulle part. Il vagabondait, et avait fini par s'en lasser, comme ses amis Coustard. Son retour était banal, quoique tardif : mais il prenait une importance extrême à l'égard de son cadet. Allait-il le reconnaître ?

Oh ! pas du tout. Et cela pour une excellente raison : c'est que Jacques, le vrai Jacques, était mort.

Après leur fugue de la maison de leur grand-mère, les deux enfants s'étaient d'abord dirigés sur Vernon ; mais, de peur d'être grondés, ils ne s'arrêtèrent pas dans leur famille, et poussèrent plus loin, jusqu'à Saint-Waast. Ils y parvinrent en fort mauvais état, les habits souillés et déchirés, les pieds en sang, l'estomac entièrement délabré. Un gentilhomme, M. de Montaud, eut pitié d'eux. Il les reçut, les hébergea pendant quelques jours. C'est pendant ce répit que le petit Jacques avait succombé à la fatigue et aux privations qu'il avait endurées. Les Frères de la Charité l'inhumèrent dans le cimetière de l'église.

Et il n'y avait pas là le raconter d'un jeune mythomane ! Ces faits décisifs furent corroborés par des certificats et attestations, signés du curé, de M. de Montaud, de divers habitants de Saint-Waast et des religieux ensevelisseurs.

Ce serait mal connaître la Justice, et surtout nos anciens Parlements, que de s'imaginer

qu'une affaire qui, désormais, paraissait aussi simple allait être rapidement tranchée. Le Procureur du Roi, le Lieutenant général de Vernon étaient en cause. Ils se défendirent. Le procès dura trois ans, jusqu'au printemps de 1659. D'illustres avocats s'y mesurèrent. Pour Mme Le Moine, Pousset de Montauban, poète tragi-comique, ami de Boileau, Chapelain et Racine, et l'un des joyeux inspirateurs de la farce des *Plaideurs* ; pour Monrousseau, de Fourcroy, sonnetiste médiocre, mais orateur tellement tonitruant que Molière s'était écrié un jour, après avoir discuté avec lui : « Qu'est-ce que la raison avec un filet de voix contre une gueule comme celle-là ? » ; pour le petit vagabond, M^r Robert ; et pour les intimes, M^r Billain. Au siège, l'avocat général Bignon, fils de ce célèbre Jérôme Bignon, qui avait commencé à écrire à l'âge de dix ans, et que l'on avait surnommé le *Varron français*.

Ses conclusions, qui l'emportèrent, aidèrent puissamment à résoudre le problème.

D'autre part, l'enquête démontrait que le récit du jeune Pierre, rescapé des aventures de la route, était parfaitement véridique.

Aussi, le jeudi de la Passion de 1659, fut-il réintégré dans ses nom et prénom de Louis Monrousseau et remis à l'auteur de ses jours, enfin délivré de ses chaînes, après trois ans de détention !

Le mot de l'énigme.

Après avoir examiné les pièces du procès, on est bien obligé de penser comme M^r Bignon, que, dans tout ceci, le seul coupable fut l'opinion publique. Heurtée peut-être par les façons de Mme Le Moine, irritée contre cette Parisienne, peu soigneuse à élever les enfants dont son mari lui avait confié la garde, elle avait cru se trouver en présence d'une criminelle, alors que, tout au plus, elle n'avait à examiner qu'une femme négligente, peut-être égoïste et froide. Elle s'était exaspérée. Avec une rapidité fébrile, elle avait construit toute une légende romanesque. La légende, une fois établie dans les imaginations, les faits arrivaient en foule pour la corroborer. Ah ! dès lors, tout le monde reconnaissait l'enfant-martyr, bien que, depuis plusieurs mois, il reposait dans le cimetière de Saint-Waast. Chacun pleurait d'attendrissement et d'indignation. La vague vengeance emportait tout, submergeait les juges. Et si Mme Le Moine n'avait pu transporter ailleurs l'examen de sa cause, elle eût été perdue. On l'aurait obligée à subir sous son toit, à la place de ses enfants morts, un petit chemineau, à moitié sauvage.

Mais, dans l'intervalle, le roi Louis XIV avait nommé M. de Lamoignon premier Président, en lui disant : « Si j'avais connu un plus honnête homme, je lui aurais donné votre place. » Et ce n'était pas ce grand magistrat qui céderait à l'opinion. Il avait coutume de répéter : « La tyrannie de la populace est plus extravagante et plus insupportable aux gens de bien que ne le seraient les princes les plus cruels. » Sans trembler, il mit sa signature au bas de l'arrêt qui remettait chacun à sa place : Pierre Le Moine au foyer de sa mère, et le petit Monrousseau sur les grands chemins.

Armand PRAVIEL.



Le petit Monrousseau.

NOTRE GRAND CONCOURS HEBDOMADAIRE RÈGLEMENT

ARTICLE PREMIER. — Chacun de nos lecteurs est invité à faire connaître sa décision en répondant uniquement au questionnaire posé à la suite de chacun des Treize Dilemmes, lesquels se succéderont pendant 13 semaines.

ARTICLE 2. — Les gagnants seront ceux dont la décision aura été conforme à la majorité des réponses reçues.

ARTICLE 3. — Pour départager les ex-æquo, les concurrents devront répondre aux questions suivantes :

1° Quelle solution au dilemme est intervenue dans la réalité ?

2° Quel sera l'écart de voix entre le nombre de solutions gagnantes et le nombre des réponses justes à la question subsidiaire ?

La solution intervenue réellement a été remise, pour chaque dilemme, sous pli cacheté distinct, à M^e Léon Lafarge, huissier, 16, rue du Dragon, à Paris, qui a enregistré cette remise par un exploit.

ARTICLE 4. — Les lecteurs ont huit jours pleins pour nous faire parvenir leurs réponses, après la publication de chaque dilemme. C'est-à-dire que les enveloppes contenant les réponses au dilemme n° 7 (9 Avril 1931) devront nous être parvenues au plus tard vendredi 17 avril 1931 avant minuit. Les



LES 13 DILEMMES

CONCOURS GÉNÉRAL

ARTICLE 2. — Le classement de ce Concours Général sera établi par la totalisation des points obtenus par chaque concurrent classé parmi les 25 premiers de chacun des concours hebdomadaires.

ARTICLE 3. — Le Concours Général des 13 Dilemmes est doté des prix en espèces ci-après :

1^{er} Prix : 10.000 fr. — 2^e Prix : 5.000 fr. — 3^e Prix : 3.000 fr. — 4^e Prix : 2.000 fr.

ARTICLE 4. — Tout participant au Concours hebdomadaire et au Concours Général accepte d'avance et sans réserve tous les termes des deux règlements ci-dessus.

ARTICLE PREMIER. — Entre les participants aux Concours hebdomadaires des 13 Dilemmes, il est institué un Concours général.

ARTICLE 2. — Le classement de ce Concours Général sera établi par la totalisation des points obtenus par chaque concurrent classé parmi les 25 premiers de chacun des concours hebdomadaires.

ARTICLE 3. — Le Concours Général des 13 Dilemmes est doté des prix en espèces ci-après :

1^{er} Prix : 10.000 fr. — 2^e Prix : 5.000 fr. — 3^e Prix : 3.000 fr. — 4^e Prix : 2.000 fr.

ARTICLE 4. — Tout participant au Concours hebdomadaire et au Concours Général accepte d'avance et sans réserve tous les termes des deux règlements ci-dessus.

60.000 FRANCS DE PRIX EN ESPÈCES

RÉSULTATS DU CONCOURS N° 4 (Le Fléau).

I

La majorité des réponses décide :

Le professeur Caussade doit sacrifier sa fille Germaine.

II

Dans la réalité, c'est Marthe qui fut sacrifiée.

III

L'écart des voix entre le nombre des réponses de la majorité (question I) et le nombre des réponses justes à la question II est de :

321

LISTE DES GAGNANTS

1^{er} Prix (50 points) : 500 francs. — M. Pierre ROBINOT, 20, rue du Bac, PARIS.

2^e Prix (45 points) : 400 francs. — M^{me} Pauline GLEIZES, mercière, CAZOUL-LES-BEZIERS (Hérault).

3^e Prix (40 points) : 300 francs. — M. Henri AIMÉ, 6, rue Clérisseau, NIMES.

4^e Prix (35 points) : 200 francs. — M. Auguste GILIGNY, 19, rue de Sarthe, ALENÇON (Orne).

5^e Prix (30 points) : 100 francs. — M^{me} LIVET, à COMPANS, par JULLY (Seine-et-Marne).

Du 6^e au 10^e Prix (25 points) : 50 francs.

M. Raymond JARROT, à SAINT-GENIS-DE-SAIN-TONGE (Charente-Inférieure). — M. Pierre MIRAUCOURT, à la BELLE CROIX DE COULOMMIERS (S.-et-M.). — M. P. NATHAN, 72, rue Vauvenargues, PARIS (18^e). — M. Georges COURT, 120, Boulevard de la Glacière, PARIS (13^e). — M. Gaston MARATREY, 75, r. Brançon, PARIS (15^e).

Du 11^e au 20^e Prix (20 points) : 50 francs.

M. Pierre FERRAROLI, 99, avenue de Californie, NICE (A.-M.). — M. JORION, 16, rue de Rome, ROZOUY-en-BRIE (Seine-et-Marne). — Mlle Louise FOURMOY, 8, rue Auber, PARIS (9^e). — M. Albert FREMERIE, 18, rue du Dépôt, MARGEN-BARCEUL.

— M. R. THIVOLLE, avenue de Bourg, HAUTE-VILLE (Ain). — M. André DUBOULOZ, PIERRE-FEU (Var). — M^{me} LEGRAND, 87, rue Losse-raid, TOURS (Indre-et-Loire). — M. P. GAVARRY, 65, Boulevard Notre-Dame, MARSEILLE. — M. Raymond RIEMT, 32, avenue Laumière, PARIS (19^e). — M. Camille GOILLARD, Cottage Marie-Georges, Boulevard de l'Océan, ARCACHON (Gironde).

Du 21^e au 30^e Prix (15 points) : 50 francs.

M. Maurice DEVAND, à COURROY, par Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes (Yonne). — M. J. ROSSI, 18, rue de la République, AVIGNON (Vaucluse). — M. Ch. BERNARDIN, 3, rue Ozanne, TOULOUSE (Haute-Garonne). — M^{me} SAROCCHI, 57, rue Galbois, PHILIPPEVILLE (Constantine), Algérie. — M. J. SILLARD, Place de la Mairie, NOIRMOUTIERS (Vendée). — M. Honoré VALADE, 159, rue de Flandre, PARIS (19^e). — M. Emile HAGEGE, 7, rue Denfert-Rochereau, TUNIS. — Mlle Juliette DUCROS, aux Cinq-Maisons, MAISON-CARRÉE, Alger. — M. Pierre ACIER, 53 bis, avenue de Sodène, MONTPELLIER (Hérault). — M. René LEDUE, 35, rue Legendre, PARIS (17^e).

Du 31^e au 35^e Prix (10 points) : 50 francs.

M^{me} LALIX, 68, avenue de la République, EPINAY-sur-SEINE. — M. Louis LE BARBENÇON, 20, rue de la Barre, VITRY-sur-SEINE. — M. Marcel WAGNER, 5, rue Clovis-Hugues, PARIS (19^e).

— M. Emile VALD, ajusteur, 10, rue Meurisse, MONTIGNY-LES-METZ (Moselle). — M^{me} Claudine HANNEBICQUE, 83, rue Léon-Bourgeois, CHALONS-sur-MARNE (Marne).

VII. — Les cavaliers fantômes.

« Ceci est une aventure dont j'ai été le témoin. C'est même, de ces treize dilemmes le seul que j'ai vu se débattre devant moi, les autres ne m'ayant été fournis que par des documents ou des récits. Je l'ai d'ailleurs déjà relaté en partie dans *Défective*, mais à cette époque, j'avais pour diverses raisons un peu déformé, transposé la fin de ce drame et je ne comptais pas alors pouvoir m'en servir aujourd'hui pour ce Concours. »

C'était il y a deux ans, la veille de Noël, au Brésil. J'allai en avion de Rio de Janeiro à Natal. Nous fumes surpris par la nuit et la brume, et la panne d'essence un peu avant d'arriver à l'étape que nous nous étions fixée ce jour-là, Bahia, l'ancienne capitale nègre. Mon pilote Gaspard ne manquait ni d'expérience ni d'habileté. Il réussit à poser l'appareil dans une clairière, près de la côte, au milieu de la prodigieuse forêt vierge qui ne s'arrête qu'au bord même de l'Océan, mangeant la plage à ce point que les vagues viennent frapper les fûts géants des palmiers royaux.

Nous ne savions pas exactement où nous étions. Toute la nuit, nous restâmes là, dans le noir, serrés l'un contre l'autre, aveuglés, désarmés, écoutant les bruits féériques de la forêt.

« C'est Noël, ce soir, murmura Gaspard, en me serrant le bras dans l'ombre. »

Au matin, nous nous mimes en marche dans la vase... Deux heures après, nous débouchâmes dans la plaine... Une fazenda était proche : les premiers nègres en torse nu et pantalons blancs qui nous aperçurent nous entourèrent et nous conduisirent à la maison du maître.

Don Paulo nous accueillit, nous recueillit avec cette aisance, cette chaleur qui est une des grâces de cette race sauvage et souple. Nous dormîmes, saouls de fatigue, dans des chambres tapissées de toile à fleurs et meublées de rotin. A la nuit, reconfortés, nous descendîmes. « Je suis heureux que vous puissiez passer avec nous cette nuit de Noël », nous dit Don Paulo, les mains tendues.

Des guirlandes de papier satiné joignaient les toits et les arbres. Des lanternes aux verres de couleur pendaient à des fils de fer dorés. La table des maîtres recouverte de dentelle blanche était dressée sur la terrasse de bois, et de la véranda tombaient, coulaient jusqu'à nous des branches de lilas. Des fruits éclatants étaient amoncelés partout comme des tributs de roi mage, et, en effet, c'étaient les serviteurs nègres qui étaient venus, par famille, les offrir à Don Paulo. On leur avait installé des tables couvertes de victuailles jusques dans la plantation qui commençait tout près de la fazenda. Les lumières pâles faisaient luire, comme des buissons ensorcelés, les feuilles vernies et les fruits rouges des caféiers. Les nègres, à moitié nus, portaient des turbans bariolés autour de la tête, les robes bleues et les verroteries des femmes se mêlaient aux fleurs tropicales, monstrueuses, et, quand, dans un éclat de lumière, elles dressaient leurs mains ouvertes aux paumes mauve pâle, on croyait que des oiseaux blessés se levaient dans les herbes. On entendait de place en place, et se répandant, des complaintes puériles et rauques et des guitares.

Don Paulo, un instant disparu, revint sur le seuil de la grande baie. Il tenait de chaque côté de lui, par les épaules, d'un geste un peu emphatique, un jeune homme et une jeune femme :

« Mon fils et ma bru. Nous les marions aujourd'hui même. »

Ils avaient vraiment l'air de deux enfants, presque du frère et de la sœur, avec leurs bouches fraîches et pareilles et des cheveux très noirs, ondulés jusqu'aux tempes. Pour la fête, ils avaient mis les vieux costumes de gala des caballeros et des senoras : lui, le pantalon collant à frange d'argent, la veste courte, le linge à jabot et à manchettes de dentelle, elle une grande robe de soie rose à volants, un corselet étroit et décolleté en pointe sur le cou transparent.

Il y avait encore là un ami de la famille, un député de l'Etat de Bahia, Luis Altiguero. Un peu avant le repas, chargé de la double solennité de Noël et des épousailles, nous nous trouvâmes ensemble dans un coin de la salle à manger, à boire, debout, des « cubanos », les cocktails au gin parfumé de mangue que des serviteurs au torse nu nous apportaient sur des plateaux de bois.

« Ce mariage est particulièrement émouvant, me dit-il en souriant. »

« Ces deux enfants se sont connus tout jeunes, en jouant dans les plantations voisines de leurs parents. Pour ainsi dire, ils se sont toujours aimés. Nina n'avait pas encore seize ans,

Eduardo n'en avait pas dix-sept quand ils ont manifesté pour la première fois l'intention de se marier. Mais les deux familles étaient séparées par une vieille rancune, un malentendu assez ridicule. Je crois qu'il y a dix ans, Don Paulo et son voisin, le père de Nina, s'étaient querellés au sujet d'un marché de sucre où l'un et l'autre se prétendaient lésés.

« Ils refusèrent leur consentement au mariage. Mais les deux enfants ne se résignèrent pas. Ils ont lutté pendant deux ans avec un courage, une foi, une sincérité admirables. Et ils ont gagné. Ils ont fini par persuader leurs parents qu'ils ne pouvaient concevoir la vie l'un sans l'autre. Leur amour, leur désespoir a fini par réunir ce qui paraissait impossible. Les deux familles se sont réconciliées. Et ce soir, enfin, on les marie. »

Le repas fut plein de cette allégresse grave qui caractérise les fêtes religieuses chez les peuples qui ont la foi. Don Paulo parlait des Noëls de jadis, les enfants devaient penser aux Noëls prochains. Ils devaient aller faire un grand voyage en Europe et allaient s'embarquer quatre jours plus tard à Rio de Janeiro. Le nouvel an les surprendrait sur l'Atlantique Sud.

Il était une heure avant minuit quand nous nous levâmes de table. Don Paulo annonça alors que nous étions invités à aller assister à la messe dans la fazenda voisine qui était celle des parents de la jeune épousée. Nos places étaient marquées dans la chapelle parmi les maîtres, devant la foule des serviteurs debout. Moins d'une heure à cheval nous y conduirait. Nous partîmes escortés de cinq nègres montés, la carabine à la cuisse. Le pays n'était pas parfaitement sûr. C'est précisément dans cette région que le bandit Lampion tient la montagne, et les fazenderos sont obligés d'entretenir chacun une milice d'hommes armés. Nous allions de front, Gaspard, Don Paulo, Luis Altiguero et moi. Les deux jeunes gens nous précédaient d'une centaine de mètres, leurs bêtes collées l'une à l'autre, et malgré le balancement des chevaux, la jeune femme parvenait à mettre sa tête sur l'épaule de son mari. La nuit était très claire. Cependant, à la bride de chaque cheval, une lanterne était suspendue.

C'est alors que, près de nous, sans que nous les ayons entendus approcher, surgirent trois cavaliers. Ils n'avaient pas de lanternes, eux. Deux d'entre eux avaient une autre personne en croupe. Ils me semblèrent vêtus de haillons. Don Paulo éleva vivement sa lampe et arrêta son cheval. L'éclat de lumière frappa le visage d'un des inconnus et je vis que ce visage semblait décomposé, livide, avec des lésardes brunâtres et des yeux ensanglantés.

« Passez », ordonna Don Paulo d'une voix forte. Les cavaliers coupèrent notre route et disparurent sans un mot. Nous reprîmes notre marche. Le fazendero expliqua :

« Ce sont des lépreux. Ils sont dans ces régions assez nombreux. On les laisse contempler toute prudence en liberté. On exige d'eux seulement qu'ils voyagent à cheval. Ils sont ainsi plus vite, plus facilement aperçus, reconnus et rendus moins dangereux. »

Il se tut et ajouta après un moment :

« Il faut les surveiller, car dans leurs groupes tragiques est établie une croyance terrifiante. Une vieille légende dit que lorsqu'un lépreux a mordu et contaminé cinq personnes saines il guérit. »

« Une morsure équivaut toujours à la contamination ? demanda Gaspard. »

« Toujours, sauf un miracle. »

« Et au bout de combien de temps se déclare la maladie ? »

« Jamais avant trois ou quatre ans. Quelquefois après vingt ans. Vous imaginez l'effroyable torture de ceux qui se savent contaminés. Ils passent par des alternatives délirantes de désespoir et d'espoir jusqu'au jour où, implacable, un petit point rose apparaît sur leur corps, leur annonce qu'ils vont commencer à se décomposer vivants. »

Nous ne parlâmes plus. Un moment après, Don Paulo se leva sur ses étriers en murmurant :

« Que se passe-t-il ? »

Les deux jeunes gens, devant nous, s'étaient arrêtés et sautaient à terre. Nous nous aperçûmes alors que d'autres cavaliers leur barraient le chemin. Nous comprîmes d'un seul coup tous les trois.

« Les lépreux, dit Gaspard. »

Nous mimes nos bêtes au galop. Parmi les chevaux arrêtés, il paraissait y avoir une bousculade, une sorte de lutte, et soudain un cri déchirant retentit, un cri de femme. Pourtant, quand nous arrivâmes, les cavaliers maudits étaient remontés en selle, étaient repartis, et il ne restait plus que les deux petits époux serrés épaule contre épaule.

RÈGLEMENT

lettres reçues après ce délai seront détruites purement et simplement.

Exception sera faite pour les réponses de nos lecteurs de l'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie et Maroc) et de l'étranger, qui peuvent expédier leurs lettres jusqu'au vendredi 17 avril 1931. Le timbre à date de la poste servira de contrôle.

Les enveloppes, affranchies convenablement, devront être adressées à la Direction du journal " DÉTECTIVE ", 3, rue de Grenelle, Paris (VI^e), porter la mention CONCOURS DES 13 DILEMMES N° 7, et renfermer le bon de concours correspondant qu'il suffit de découper à l'angle inférieur de cette page. Seuls, les abonnés peuvent remplacer le bon par la dernière bande du numéro correspondant.

ARTICLE 5. — Chaque lecteur n'a le droit d'envoyer qu'une seule solution par dilemme. Il est bien entendu, toutefois, que chaque membre d'une même famille a le droit d'envoyer sa propre solution, à la condition que chacune soit accompagnée d'un bon de concours.

ARTICLE 6. — Chaque dilemme forme un concours complet. Il s'agit donc de 13 concours distincts dotés de 35 prix chaque semaine et totalisant chacun :

3.000 Francs en espèces.

« Ils ne vous ont pas touchés ? hurla Don Paulo. »

Les enfants levèrent des visages terrifiés, regardant le fazendero.

« Non, non, dit enfin le fils, d'une voix ferme. »

Nous reprîmes tous notre chemin, oppressés. Notre angoisse inexplicable se dissipa à notre arrivée. La fazenda était pleine de chants et de lumières. A la messe de minuit, messe de mariage, officia un moine gras couvert de brocart d'or, et les enfants de chœur vêtus de velours rouge avaient peine à soulever dans leurs deux mains les chandeliers d'argent massif.

Nous partîmes au petit jour, Gaspard et moi, dans une auto qu'avait mise à notre disposition le père de Nina. La fête durait encore.

J'avais à peu près oublié cet épisode charmant de mon voyage quand, un an après, je rencontrai Luis Altiguero en Espagne, à Barcelone, sur la rambla des Caneletes. Nous allâmes boire ensemble sur le port de l'Anis blanc et au bout d'un moment, je lui demandai :

« Avez-vous des nouvelles de nos petits mariés de Bahia ? »

Son visage s'assombrit :

« C'est vrai, me dit-il, vous ne connaissez pas le drame ? »

« Quel drame ? »

« Vous souvenez-vous de ces cavaliers fantômes que nous croisâmes, cette nuit de nocce, entre les deux fazendas ? »

« Les lépreux ? »

« Oui. Et qu'ils attaquèrent nos deux jeunes époux. »

« Sans pouvoir les toucher. »

« C'est au moins ce qu'ils nous affirmèrent. Et c'était vrai pour Eduardo. Mais, au cours de la fête, quelques heures plus tard, Nina m'entraîna dans sa chambre et en sanglotant, me montra son bras. Elle était mordue. Un des lépreux lui avait donné un coup de dent. C'était peu de chose, une égratignure. Mais je suis assez averti de ces choses pour savoir que ça suffit. Nina est contaminée irrémédiablement. Elle a la lèpre dans elle. »

« Quelle horreur... »

« Dans la première seconde de surprise, par un réflexe de pitié, je la rassurai. Je lui affirmai que la morsure n'était pas assez profonde, qu'elle ne risquait rien. Elle me demandait qu'à me croire, mon mensonge suffit à la rassurer. Mais peu après, je me mis à réfléchir. Pouvais-je raisonnablement garder le silence ? Dans deux ans, dans cinq ans, sans que rien puisse la sauver, Nina serait rongée par la maladie. Et sûrement, dans l'intervalle, elle aurait contaminé son mari. Le mariage civil n'était pas consommé. Si je parlais, si je révélais la vérité, les parents rompraient l'union et Eduardo serait sauvé. »

« Mais, d'autre part, je pensais à ce que représentait ce mariage d'amour. Les deux petits amants survivraient-ils à la perte de leur rêve, si longtemps différé, enfin sur le point d'être réalisés. N'était-il pas aussi humain de se taire, de leur laisser ce répit, ces trois ou cinq ou peut-être dix ans de bonheur, puisque l'incubation de la terrible maladie peut être aussi lente. Eduardo, j'en suis sûr, préférerait si on le consultait à coup sûr cette solution. Les parents s'y opposeraient, naturellement. Mais que devais-je faire ? Ou était l'humanité, l'équilibre ? Il fallait que je me décide vite, cette nuit même. C'est à ce moment que vous êtes partis. »

« Et qu'avez-vous décidé. Que s'est-il passé ? Que sont-ils devenus ? »

Luis Altiguero avait les yeux pleins de larmes. Il me regarda droit dans le visage.

« Qu'auriez-vous fait à ma place, senior ? »

Paul BRINGUIER.

Les lecteurs désireux de prendre part au Concours hebdomadaire devront répondre aux questions suivantes :

1° — Si vous aviez été à la place de Luis Altiguero, auriez-vous révélé que Nina avait été contaminée par le lépreux ? (Répondre simplement par oui ou par non).

2° — Dans la réalité, la révélation fut-elle faite ? (Répondre simplement par oui ou par non).

3° — Quel sera l'écart des voix entre le nombre de solutions gagnantes et le nombre de réponses justes à la question précédente ?

N'oubliez pas de joindre à votre réponse, après l'avoir découpé, le Bon de Concours N° 7 qui se trouve à l'angle inférieur gauche de cette page. Toute solution non accompagnée de ce bon sera comptée pour nulle.

12 Mois de Crédit

DEMANDEZ
notre cata-
logue général N° 46

8 jours à l'essai



1^{er} VERSEMENT
APRÈS LA LIVRAISON

MANTEAU EN PELUCHE

N° 50. Manteau élégant, véritable peluche "Gelko", grand col boule et parements de manches, entièrement doublé broché soie. Fr. 360. »

Payables : 30 fr. par mois

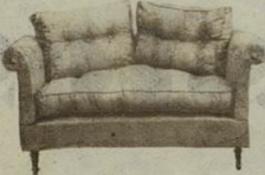
N° 52. Manteau très élégant, véritable peluche "Gelko" entièrement doublé broché soie, grand col forme nouvelle et parements garnis fourrure imitation haute laine. Fr. 576. »

Payables : 48 fr. par mois

N° 53. MANTEAU Haute Couture, véritable peluche "Gelko", entièrement doublé soie satin étincelant, grand col boule Médicis forme nouvelle, parements haute nouveauté en castor rasé. Se fait également en taupe ou en noir. Fr. 744. »

Payables : 62 fr. par mois

DIVAN 2 CROSES ARTICULÉES



Trois positions. Dim. 70/120 fermé 70/190 ouvert, expédié franco de port et d'emballage. Article sérieux avec literie, composé de: 1 grand coussin et 2 petits, garnis bourrés et crin végétal, recouvert reps rayé bleu sur fond jaune ou rayé jaune sur fond rouge, bleu ou vert. Fr. 468. »

Payables : 39 fr. par mois

Recouvert tissu soierie, dessin rouge sur fond bleu, ou dessin or sur fond bleu, violet, marron ou noir. Fr. 508. »
Recouvert velours rayé sur fond bleu, grenat ou vert. Fr. 572. »
Recouvert velours imprimé dessin noir sur fond violet, jaune, bleu, orange, gris ou rouge. Fr. 696. »

Payables en 12 mois



2 sonneries dans chaque carillon garanti 5 ans dont celui de WESTMINSTER 4/4 franco de port et d'emballage



N° 161. Hauteur 0^m72. Chêne clair ciré et patiné ou teinte noyer. Sculptures dans la masse et ébénisterie très soignée. Cadran argenté. Glace simple. Carillon 4/4 sonnant alternativement et à volonté 2 airs. Fr. 780. »

Payables : 65 fr. par mois

N° 72. Hauteur 0^m78. Chêne clair ou foncé. Garnitures bronze doré. Cadran argenté. 3 glaces bisautées. Carillon 4/4 sonnant alternativement et à volonté 2 airs. Fr. 546. »

Payables : 45 fr. 50 par mois

Pathé "G-B"

à caisse de résonance. Cet appareil peut jouer le couvercle baissé. Ebénisterie façon acajou, pouvant se remonter pendant la marche. Dimensions : Hauteur 0^m24, largeur 0^m35. Fr. 500. »

Payables : 41 fr. par mois

RECOMMANDÉ : Une combinaison d'un appareil Pathé à... Fr. 500. »
et 40 morceaux Pathé enregistrés sur 20 disques à saphir double face. Fr. 340. »

Ensemble... Fr. 840. »
Payables : 70 fr. par mois



Nous fournissons sans majoration tous appareils et disques Pathé.

FOURNEAU ÉMAILLÉ

N° 16. CORPS EN TOLE FORTE

Façade fonte émaillée : bleu, vert, gris, bleu, marron, poignées porcelaine. Côtés tôle, dessus meulé, foyer mixte, chaudière, four, réchaud. Exceptionnellement les fourneaux de cuisine sont expédiés franco de port dans toute la France.



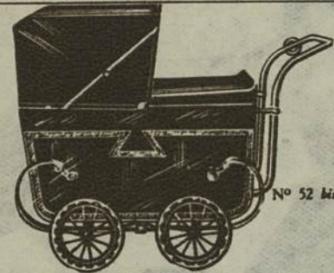
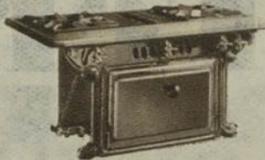
Modèles depuis 366 fr.

Dimensions 72x55... Fr. 996. »
Payables : 83 fr. par mois

RECHAUD A GAZ N° 10

Dimensions : 64x30x24, avec four à rôtir et à pâtisserie, pouvant se chauffer dessus et dessous, bec du milieu réversible, rampe cuivre invisible, brûleurs d'une seule pièce. Cet appareil spécialement étudié réalise une économie de 60 0/0. En fonte émaillée partout. Vert, bleu ou brun, dessus, façade et côtés, rampe cuivre Fr. 420. »

Payables : 35 fr. par mois



N° 52 bis. LANDAU lisse, rigide, suspension à la Daumont, montée sur vaste caisse forme anglaise, roues semi-pneumatiques. Fr. 396. »

Payables : 33 fr. par mois

N° 55. LANDAU pliant, à cadre supérieur et fond rigide bois, caisse souple moléskine 0^m75x0^m35x0^m35, pliage et dépliage invisible et automatique, roues de 0^m20. Fr. 252. »

Payables : 21 fr. par mois



BATTERIE DE CUISINE

en aluminium pur, modèle extra-fort, inusable, inoxydable, manches isolants. Les 20 pièces. Fr. 276. »

Payables : 23 fr. par mois

Même composition avec manches isolants bois. Fr. 336. »

Payables : 28 fr. par mois



RÉCHAUD A GAZ DE PÉTROLE OU D'ESSENCE "MIRUS"

N° 2. Modèle 1 feu, émaillé vert mousse, gris bleu ou bleu vert. Fr. 168. »

Payables : 14 fr. par mois

N° 4. Modèle 2 feux, émaillé vert mousse, gris bleu ou bleu vert. Fr. 312. »

Payables : 26 fr. par mois

Girard & Boitte

112, rue Réaumur, PARIS (2^e)

Bulletin de Commande D.3.

Je prie la Maison GIRARD et BOITTE, S. A., 112, rue Réaumur, à Paris, de m'envoyer les marchandises ci-après désignées :

au prix de fr. _____, payables fr. _____ après réception, et fr. _____ que je verserai chaque mois à la poste (compte Chèque Postaux N° 979, Paris) jusqu'à complet paiement.

Fait à _____ le _____ 1931

Nom et prénoms _____
Profession ou qualité _____
Domicile _____
Département _____
Carré _____

Signature : _____

CECI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES,
TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE.

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

- Broch. 12.603 : Classes primaires complètes; Certificat d'études, Brevets, C.A.P., professorats.
- Broch. 12.612 : Classes secondaires complètes: baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).
- Broch. 12.615 : Carrières administratives.
- Broch. 12.622 : Toutes les grandes Ecoles.
- Broch. 12.629 : Emplois réservés.
- Broch. 12.638 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, forge, mines, trav. publics, architecture, topographie, chimie.
- Broch. 12.644 : Carrières de l'Agriculture.
- Broch. 12.650 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondancier, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres); Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.
- Broch. 12.653 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, espéranto. — Tourisme.
- Broch. 12.662 : Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.
- Broch. 12.665 : Marine marchande.
- Broch. 12.671 : Solfège, piano, violon, clarinette, mandoline, banjo, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professorats.
- Broch. 12.677 : Arts du Dessin (dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).
- Broch. 12.688 : Métiers de la Couture, de la Coupe, et de la Mode (petite main, seconde main, première main, couturière, modéliste, modiste, vendeuse, vendeuse-retoucheuse, représentante, coupe pour hommes, coupeuse, lingère, professorats).
- Broch. 12.689 : Journalisme (rédaction, fabrication, administration); secrétariats.
- Broch. 12.695 : Cinéma : scénario, décors, costumes, fotogr., technique de prise de vues et prise de sons.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

CONCOURS TOUS LES ANS

Secrétaire près les Commissariats de

POLICE

de la Ville de Paris
Pas de diplôme exigé. Accès au grade de Commissaire. Age : de 21 à 30 ans avec prorogation des services militaires. Renseignements gratuits par l'ÉCOLE SPÉCIALE D'ADMINISTRATION 4, rue Férou - Paris (8^e)

PLASTIQUE DANS L'ART MODERNE, a été éditée à votre intention. Demandez-nous comment l'obtenir gratuitement.

Synthèse de ces trois éléments : Dessin, couleur, relief, la peinture SILEXINE permet de réaliser les décorations murales les plus fastueuses et les variées. Notre plaquette "DE LA DÉCORATION" vous sera envoyée gratuitement.

E^{ts} L. VAN MALDEREN
8, RUE FROCHOT, PARIS

LA CÉLÈBRE VOYANTE
MAÏNA JUAN
Voit tout - Renseignez sur tout
Tous les jours. Par correspondance 20 fr.
55, boulevard Sébastopol, Paris

M^{me} de THELES CÉLÈBRE PAR SES PRÉDICTIONS.
Voyante à l'état de veille.
Tarots, Horos. De 3 à 7 h.
et par corresp. 10 fr., date nais. T. l. j. (jundi excepté).
74, r. Lourmel, 4^e et dr. Métro: Beaugrenelle, Paris (15^e)

M^{me} MAX Voyante, et ses tarots. Donne conseils sur tout avenir, ramène affections. Reçoit de 9 à 19 h. Par correspondance, 20 francs et date naissance, 30, rue Polonceau, Paris. Métro Barbès.

Votre avenir dévoilé par tél. Voy. somnambule, écr. en joignant 10 frs. date nais., prénom. M^{me} FRANCISKA, 19, r. J.-J.-Rousseau, PARIS (1^{er})

M^{me} LEBERTON TAROTS, CHIROMAN-
CIE, ASTROLOGIE.
De 1 h. à 7 h. ou par corresp. 20, rue Brov (Etoile) 1^{er} à gauche PARIS.

SPIRITE HINDOU
Consultez le Spirite, Psychiatre, Occultiste Hindou renommé du monde entier, en ce qui concerne votre avenir. Il vous conseillera, aplanira tous vos soucis, 14, r. de Tilsitt (Etoile), 10 à 13 et 16 à 19 h. Carn. 19-61

VOYANTE Voulez-vous être forts, vaincre et réussir? Consultez la célèbre et extrême inspirée (diplômée) qui voit le présent, l'avenir, vous serez utilement guidés. Thérèse GIRARD, 78, Avenue des Terres, Paris (17^e) coin 3^e étage. De 1 h. à 7 h.

AVENIR Mme BENARD, 46, rue Turbigo, Paris 3^e, voit tout, assure réussite en tout. Fixe date événements 1931-32, mois par mois. Facilité mariage d'après prénoms. Voir ou écrire (envoi date nais. et 20 francs 50). Reçoit même le dimanche.

M^{me} DORIAN MEDIUM CONNU Réussite par un seul de ses conseils TRANSMISSION DE PENSÉE A L'ÊTRE CHER Reçoit du mardi au vendredi de 2 heures à 6 heures. 82, rue Legendre, Paris-17^e. Tél: Marcadet 25-20

1.000 frs p. mois et plus pend. loisirs 2 sexes. Tte l'année. Manufact. D. PAX, Marseille.
400 FRANCS par quinzaine ss quitt. emploi. Partout. Très sérieux. Facile Chez Sol. Ecrire Etablissements FUSEAU, 11, à Marseille.

7 fr. le GENT Copies d'ad. et gains suivis à CORRESPONDANTS 2 sex. p. lois. Étab. T. SERTIS, Lyon.
ÉCRITURES CHEZ SOI, sérieux, très lucratif. G. RIGUET, B. P. 15, Le Bourget.

MONDIALE POLICE
Ex-inspecteurs Sûreté. Enquêtes. Toutes missions. Divorcés. Prix mod. Anc^l 47, r. Maubeuge, actuel 6, bd St-Denis. Botzaris 30-74. 9 à 19 h. et Dim. matin.

L. GEORGES "LES MES MÉTÉORES"
Ex-insp. de la Sûreté (Diplômé)
20, rue de Paradis - Provence 86-03
Enquêtes - Recherches - Preuves pour divorces
Missions délicates. - Prix modérés.

AVIS
Le Détective ASHELBE
reçoit tous les jours
de 4 à 7 heures.
34, rue La Bruyère (IX^e) - Trinité 85-18

DÉTECTIVE

Bandits Terroristes



La foule est prise de panique, des blessés couverts de sang s'affaissent: Di Giovanni, le bandit terroriste, vient de lancer une bombe en pleine rue de Buenos-Ayres...

(Lire en pages 11 et 12 le récit, par un témoin, de la capture des terroristes de Buenos-Ayres.)

Au sommaire (**LA BÊTE**, reportage par G. Rougerie sur l'assassinat de la petite Marcelle Rasser. — **PRISONS SOVIÉTIQUES**, de ce numéro (par V. Chebanov. — **TÉMOINS MUETS**, par N. Tassin. — Notre grand concours hebdomadaire : **LES 13 DILEMMES**.